

# **RAPPORT ANNUEL**

# **BASÉ SUR LE RENDEMENT**

# **2010-2011**

# TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidence.....	3
Profil du conseil scolaire francophone provincial.....	4
Secteurs d'activités.....	7
Contribution des partenaires.....	8
Faits saillants.....	10
Rapport sur l'accomplissement de la mission.....	11
Rapport sur les enjeux du plan stratégique 2008-2011.....	15
Enjeu 1 - Acte constitutif, règlements de gouvernance et politiques de gouvernance.....	15
Enjeu 2 - Amélioration de la qualité et de l'accès aux services éducatifs en français.....	18
Enjeu 3 - La communication.....	28
Défis et opportunités 2010-2011.....	34
Annexe 1 : La loi scolaire, 1997.....	36
Annexe 2 : États financiers vérifiés.....	41



## MOT DE LA PRÉSIDENTE

Saint-Jean, le 12 décembre 2011

Honorable Clyde Jackman, M.H.A .  
Ministre de l'Éducation  
Ministère de l'Éducation  
C.P. 8700  
Saint-Jean (TNL) A1B 4J6

**Objet : Rapport annuel basé sur le rendement 2010-2011**

---

Monsieur le Ministre,

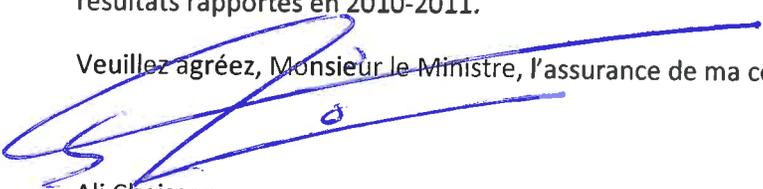
Conformément aux exigences du *Transparency and Accountability Act* pour les entités « Catégorie Un », j'ai le plaisir de vous soumettre le rapport de rendement annuel 2010-2011 du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador (CSFP). Ce rapport fait aussi état de la réalisation du plan stratégique 2008-2011 et de l'accomplissement de la mission ayant reçu votre approbation en 2006.

Le mandat du CSFP est défini par les articles 97 et 98 de la *Loi scolaire, 1997*. Elle accorde au CSFP les pouvoirs et les responsabilités énoncés dans les articles 75 et 76 de la dite Loi avec certaines modifications et ajouts. Bref, le CSFP est responsable de tous les aspects de l'éducation en français, langue première, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année pour les enfants d'ayants droit de Terre-Neuve-et-Labrador.

Tout au long de l'année scolaire 2010-2011, le CSFP, en collaboration avec la direction générale, s'est conformé aux orientations stratégiques telles que prescrites par le gouvernement et communiquer au ministre de l'Éducation. Les trois axes de développement du CSFP étaient énoncés dans le plan stratégique déposé à l'Assemblée législative. Ces trois axes de développement sont : 1) l'élaboration de l'acte constitutif, des règlements et des politiques de gouvernance; 2) l'amélioration de la qualité et de l'accès aux services éducatifs en français; et 3) l'élaboration d'un plan de communication et sa mise en œuvre.

Le rapport de rendement annuel résume les réalisations du CSFP au cours de la période du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011 et fait état de l'accomplissement de la mission et la réalisation du plan stratégique 2008-2011. Ma signature ci-dessous est au nom du CSFP et témoigne de son imputabilité pour les résultats rapportés en 2010-2011.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.



Ali Chaisson  
Président

**Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador**

65, chemin Ridge, Saint-Jean (TNL) A1B 4P5 • Téléphone (709) 722-6324 • Télécopieur (709) 722-6325 • [www.csfp.nl.ca](http://www.csfp.nl.ca) • conseil@csfp.nl.ca

## PROFIL DU CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL

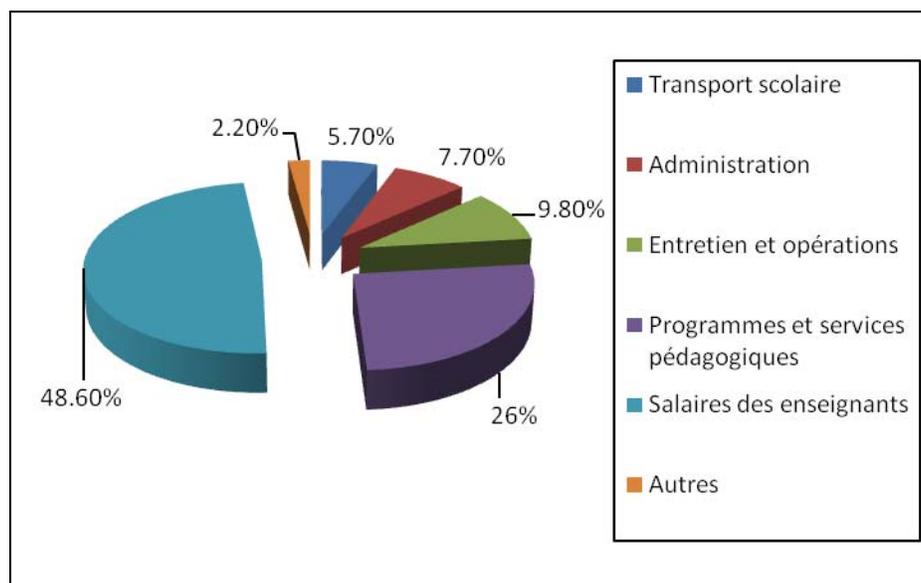
Les bureaux du centre administratif du CSFP se situent au Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents, 65, chemin Ridge, Saint-Jean (TNL).

En date du 30 septembre 2010, le Conseil scolaire francophone provincial a 266 élèves (123 garçons et 143 filles) inscrits. De plus, il a négocié une entente avec une commission scolaire au Québec afin que onze (11) élèves francophones de la région de L'Anse-au-Clair puissent poursuivre leur éducation en français.

Le Conseil a cinq écoles qui sont toutes catégorisées comme «petites écoles» par le ministère de l'Éducation, avec une clientèle scolaire de 15 (à Happy Valley - Goose Bay) et 95 (à Saint-Jean). Ces écoles se trouvent à Saint-Jean, La Grand'Terre, Cap Saint-Georges, Happy-Valley - Goose Bay et Labrador City. La distance entre le bureau de direction et les écoles, sauf celle à Saint-Jean, est considérable.

Le budget du CSFP est de 7 166 500\$. De plus amples informations peuvent être obtenues en se référant aux états financiers vérifiés (voir Annexe 2).

### BUDGET 2010-11



En 2010-11, le CSFP a 83 employés (60 femmes et 23 hommes), dont 32 se trouvent dans des régions rurales et 51 dans des centres plus urbains. Des 83 employés, 23 se trouve au Labrador et 60 sur l'île de Terre-Neuve.

**Répartition des employés du Conseil scolaire francophone provincial**

Catégorie	Femme	Homme	Total
Bureau de direction	4	6	<b>10</b>
Enseignants	32	6	<b>38</b>
Directeurs/Directrices	3	2	<b>5</b>
Autres	21	9	<b>30</b>
<b>Total</b>	<b>60</b>	<b>23</b>	<b>83</b>

Dix (10) membres siègent au Conseil scolaire répartis ainsi: six femmes et quatre hommes.

Brenda LeFrançois	Saint-Jean
Ali Chaisson	Saint-Jean
Edna Hall	Côte Ouest
June Rouzes	Côte Ouest
Marc Cormier	Côte Ouest
Sylvia Oliver	Côte Ouest
Dinah Pitre-Payne	Labrador Est
Andy Turnbull	Labrador Est
Yves Bastien	Labrador Ouest
Chantal Lecavalier	Labrador Ouest

## **Vision**

*La vision du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador (CSFP) est que le CSFP offre un système d'éducation de langue française permettant la réussite de chaque élève, son épanouissement et son ouverture sur le monde.*

## **Mission**

En date du 30 juin 2011, le CSFP aura offert un programme d'éducation en français axé sur la réalisation des apprentissages et sur le développement de la langue et de la culture.

## **Mandat**

Le mandat du CSFP est établi tel qu'exige les articles 97 et 98 de la *Loi scolaire, 1997*, qui accorde au CSFP les pouvoirs et les responsabilités stipulés dans les articles 75 et 76 de la dite Loi avec certaines modifications et ajouts. Bref, le CSFP est responsable de tous les aspects d'éducation en français, langue première de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année pour les enfants d'ayants droit de Terre-Neuve-et-Labrador.

# SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Conseil scolaire francophone provincial a deux secteurs d'activités :

## 1. PROGRAMMES ET SERVICES (PRÉMATERNELLE À LA DOUZIÈME ANNÉE)

L'année avant que les enfants commencent la maternelle, les écoles francophones leur offrent l'opportunité de suivre le programme *Bon départ* afin de les préparer à la maternelle.

De plus, dans les communautés où la langue au foyer des ayants droit est l'anglais, les écoles francophones offrent aux enfants l'opportunité de suivre un programme de prématernelle en français. Le programme vise à les préparer à suivre un programme de maternelle en français.

Les écoles francophones offrent les programmes et les cours prescrits ou approuvés par le ministère de l'Éducation.

Les activités d'après école sont offertes selon la capacité de l'école.

## 2. LE TRANSPORT

Le Conseil scolaire francophone provincial est responsable du transport des élèves de leur maison à l'école, aller et retour, en conformité aux règlements du ministère de l'Éducation.

## CONTRIBUTION DES PARTENAIRES

Pour atteindre les buts de son plan stratégique, le CSFP travaille avec les partenaires suivants:

**a) Le ministère de l'Éducation de Terre-Neuve-et-Labrador**

Le ministère de l'Éducation est responsable de veiller au respect de la *Loi scolaire, 1997* qui définit les rôles et responsabilités des conseils scolaires. Le ministère de l'Éducation détermine les programmes d'apprentissage et élabore les règlements administratifs et éducatifs qui s'appliquent aux conseils scolaires. Ce dernier est imputable au ministère de l'Éducation pour la gestion des programmes et des services ainsi que pour la gestion et l'administration de ressources humaines et financières. Environ 77 % du budget total du CSFP provient du ministère de l'Éducation.

Avec l'appui du ministère de l'Éducation le CSFP a investi 92 000 \$ dans l'achat de nouveaux ordinateurs et tableaux interactifs pour ses écoles et a fait l'achat d'un système de gestion scolaire. Ce programme informatique permet de créer des banques de données concernant, entre autres, les résultats des élèves, les absences, la discipline et les exercices budgétaires. Ce système permettra éventuellement aux parents d'avoir accès aux résultats scolaires de leurs enfants. Également le système permettra au bureau administratif de recueillir plus facilement les données nécessaires à sa prise de décisions. L'amélioration de l'appui au plan de la technologie appui l'orientation stratégique du gouvernement soit «L'amélioration des programmes éducationnels et des contextes d'apprentissage suscité par un environnement démographique en constante évolution» et ce en particulier en ce qui concerne la composante utilisation de la technologie.

**b) Patrimoine Canada**

Patrimoine Canada est le Ministère fédéral responsable de négocier l'entente fédérale/provinciale pour les Programmes des langues officielles en éducation (PLOÉ) avec la province de Terre-Neuve-et-Labrador. Cette entente assure le financement des services et des programmes supplémentaires requis pour l'enseignement dans une langue minoritaire et pour la promotion de la langue et de la culture françaises. Environ 21 % du budget total du CSFP provient de ces ententes négociées avec Patrimoine Canada.

**c) Organismes francophones**

Au niveau provincial, des ententes avec la Fédération des parents francophone de Terre-Neuve et Labrador (FPFTNL) demeurent actives pour la mise en œuvre des programmes de francisation communautaire, avec l'Association communautaire francophone de Saint-Jean (ACFSJ) pour l'opération du Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents et avec l'Association régionale de la Côte-Ouest (ARCO) pour l'opération du Centre scolaire et communautaire Sainte-Anne et avec le Réseau de développement économique et d'employabilité de Terre-Neuve-et-Labrador (RDÉE TNL) pour la mise sur pied d'une journée Orientation et Carrières.

**d) Canadian Parents for French**

Cet organisme a appuyé le CSFP en invitant ses élèves à participer à leur concours d'art oratoire.

e) **Ministère de l'Innovation, du Commerce et du Développement rural :**

Ce ministère a contribué financièrement à la formation de jeunes filles à des ateliers visant à les sensibiliser aux possibilités de professions et carrières en sciences et technologies. 2. Ceci vient appuyer l'orientation stratégique du gouvernement soit «L'amélioration des programmes éducationnels et des contextes d'apprentissage suscité par un environnement démographique en constante évolution» et ce en particulier en ce qui concerne la composante utilisation de la technologie.

f) **Autres agences**

L'entente avec le Labrador School Board pour le partage de services éducatifs et le transport scolaire à Happy Valley - Goose Bay et Labrador City demeure en vigueur. De plus, une entente avec la Commission scolaire du Littoral est maintenue pour que les élèves francophones de la région de l'Anse-au-Clair puissent fréquenter l'école Mgr Scheffer de Lourdes-de-Blanc-Sablon, Québec.

# FAITS SAILLANTS

## **Manuel des politiques**

Le CSFP a adopté son nouveau manuel des politiques comprenant l'acte constitutionnel révisé, des règlements révisés et des politiques de gouvernance révisées. Ce manuel de référence permettra au CSFP de mieux gérer son processus de prise de décision.

## **Un nouveau modèle de gouvernance**

Le CSFP s'est doté d'un nouveau modèle de gouvernance. Ce modèle privilégie l'élaboration de politiques axés sur les résultats comme étant le rôle principal du conseil scolaire. Le modèle différencie les responsabilités des conseillers de celles du directeur général. Le conseil scolaire est davantage préoccupé par les résultats finaux tandis que le directeur général est préoccupé par comment réaliser ces résultats.

## **Planification stratégique 2011-2014**

Au cours de l'année le CSFP s'est muni d'un plan stratégique qui orientera les activités et guidera le déploiement de ses ressources au cours des prochaines trois années.

## **Augmentation des effectifs**

Le CSFP est fier de constater que le nombre d'inscriptions dans ses écoles a augmenté pour la deuxième année consécutive, passant de 252 élèves en septembre 2009 à 308 élèves en septembre 2011, soit une augmentation de 22 %.

## **Célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'instruction en français**

Le CSFP a célébré en 2010-2011 le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'éducation en français à Terre-Neuve-et-Labrador. Cet anniversaire a été souligné par un événement culturel à Labrador City et une série de discours aux clubs Rotariens International dans les trois régions desservies par le CSFP.

## **Journée Orientation et carrières**

En collaboration avec le Réseau de développement économique et d'employabilité de Terre-Neuve-et-Labrador (RDÉE TNL), le CSFP a mis sur pied son premier Salon orientation et carrières. Ce salon a permis aux employeurs ayant des besoins de main d'œuvre bilingue de présenter aux élèves de l'intermédiaire et du secondaire les possibilités de carrières pour des gens bilingues dans la province.

## **Système d'appel électronique Synervoice**

Le CSFP a fait installer un système d'appels enregistrés dans ses écoles. Ce système permet aux directions d'école de faire parvenir aux parents des messages enregistrés les avisant, par exemples, de l'absence de leurs enfants, d'événements scolaires à venir ou d'autres informations importantes. Ceci vient appuyer l'orientation stratégique du gouvernement soit «L'amélioration des programmes éducationnels et des contextes d'apprentissage suscité par un environnement démographique en constante évolution» et ce en particulier en ce qui concerne la composante utilisation de la technologie.

# Rapport sur l'accomplissement de la mission

C'est dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique 2006-2008 et au terme de ses consultations auprès des publics intéressés que le CSFP s'est doté de sa mission pour 2006-2011 qui appui son mandat tel que défini par le ministère de l'Éducation et en conformité avec la Loi scolaire, 1997. La raison d'être du CSFP n'est nulle autre que d'assurer la prestation de services éducatifs dans un contexte culturel francophone. La mission du CSFP a appuyé l'orientation stratégique du gouvernement en continuant de livrer la programmation prescrite par la province dans un contexte d'apprentissage enrichi par l'intégration de la composante culturelle dans l'enseignement. La description de tâches de la coordonnatrice à l'intégration de la culture au curriculum a été remaniée afin d'assurer une meilleure intégration de la culture à la programmation prescrite par la province; ce qui a contribué de façon importante à la réalisation de sa mission. Une telle approche ciblée a assuré que les élèves ont eu des occasions de développer leur identité culturelle et leur sens d'appartenance à la communauté francophone et, en se faisant, a maintenir leur estime de soi. Le CSFP croit que cette emphase sur le culturel a contribué à améliorer la rétention des élèves et la réussite scolaire.

La mission est la suivante :

*« En date du 30 juin 2011, le CSFP aura offert un programme d'éducation en français axé sur la réalisation des apprentissages et sur le développement de la langue et de la culture. »*

Le CSFP s'est servi de mesures pour lui permettre d'observer la progression de l'accomplissement de sa mission. Il a aussi identifié les indicateurs lui permettant de quantifier les changements désirés et/ou de qualifier les progrès réalisés.

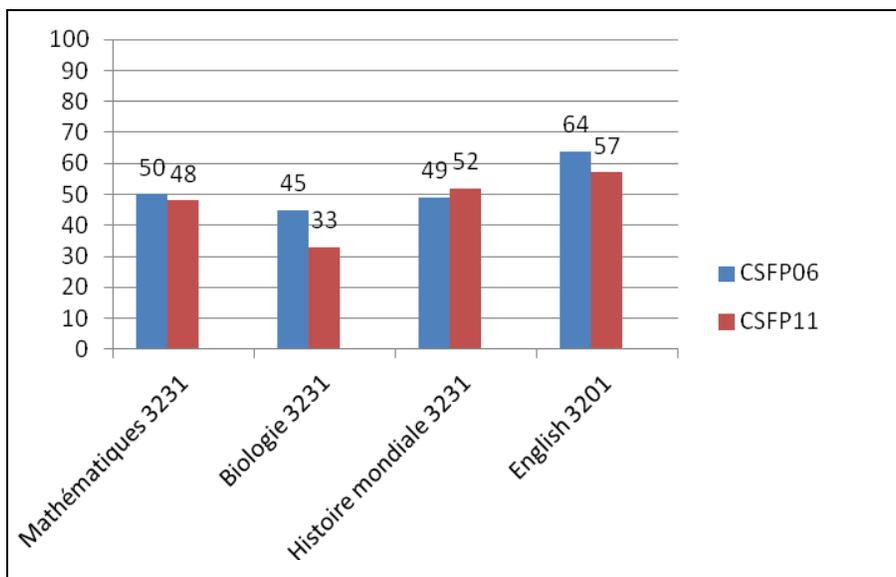
**Mesure 1 :** Programme d'éducation axé sur la réalisation des apprentissages.

**Mesure 2 :** Intégration de la langue et de la culture dans le quotidien scolaire

**Indicateur :** Les résultats des tests de rendement sont améliorés comparer aux résultats de 2005-2006

Le CSFP a investit de grands efforts au cours de la période de la mission afin d'améliorer l'accessibilité des élèves à la programmation du secondaire par l'entremise du Centre for Distance Learning & Innovation (CDLI), d'améliorer l'accès des élèves à la technologie (les élèves inscrits aux cours du CDLI ont pu emprunter un ordinateur portable) et d'améliorer le perfectionnement des enseignants. Le CSFP a aussi élaboré un plan de communication afin d'augmenter ses effectifs scolaires afin d'augmenter son offre de services éducatifs (unités d'enseignement additionnelles). En dépit de son succès à augmenter ses effectifs scolaires— une augmentation de 50% de 2006 à 2011 – le nombre d'effectifs n'a pas atteint sa masse critique, en particulier au secondaire, pour lui permettre de rehausser la quantité de ses services éducatifs. À l'exception des résultats en Histoire mondiale 3231 dans lequel il y a eu une modeste amélioration, les résultats dans les autres examens ne se sont pas améliorés comparé aux résultats de juin 2006.

### Comparaison des résultats aux examens publics en juin 2006 et juin 2011



Le lecteur devrait noter que les faibles nombres d'élèves inscrits aux examens ne sont pas assez élevés pour que les tendances soient, statistiquement parlantes, voir révélatrices. Conséquemment ces conclusions pourraient être erronées car les moyennes de résultats de certains examens peuvent représentées un nombre d'élèves aussi petit que deux. Le tableau qui suit compare le nombre d'inscriptions aux examens de 2006 à celui de 2011.

EXAMEN	2006	2011	
	N= Nombre d'élèves	N=	Nombre d'élèves
Mathématiques 3231	2	6	
Biologie 3231	6	7	
Histoire mondiale 3231	4	10	
English 3201	2	6	

De toute évidence, indépendamment de l'angle d'observation de ces résultats, la performance des élèves aux examens du Ministère doit être améliorée. Le CSFP se doit de mettre en œuvre des stratégies plus agressives que dans le passé pour remédier à la situation.

Les facteurs atténuants qui ont contribué à contrecarrer les efforts du CSFP à avoir un impact d'importance sur la réussite des élèves sont demeurés au cours des années. La rétention des élèves au secondaire est demeurée un défi pour le CSFP. La faible population d'élèves a eu un impact négatif sur le nombre et le type de cours offert au secondaire. Le nombre limité de cours offert au secondaire n'encourage pas les élèves à continuer leurs études à l'école française. Par surcroît, le petit nombre d'élèves diminue les opportunités pour socialiser, un aspect important pour ce groupe d'âge. Le CSFP, en collaboration avec le ministère de l'Éducation doit continuer d'innover dans ses stratégies pour augmenter les inscriptions au secondaire.

Au cours de la période de la mission, le CSFP a offert de la formation additionnelle à ses enseignants. En dépit de ceci, le défi continu de recruter du personnel enseignant de langue française au secondaire et de les retenir, en particulier dans les disciplines de mathématiques et sciences, ont continué d'atténuer l'impact des initiatives du CSFP à offrir un niveau d'expertise nécessaire pour améliorer les résultats des élèves. En 2009, le CSFP a joint ses efforts à celle du CDLI pour améliorer le niveau d'expertises en ciblant les cours à être offerts à distance par du personnel enseignants spécialisé en sciences. À ce jour, cette initiative a eu un impact limité. Aussi le manque de logement, en particulier dans les régions ruraux, ont diminué davantage la volonté des enseignants de déménager dans la province.

**Indicateur : Promotion rehaussée des activités culturelles par la coordonnatrice à l'intégration de la culture**

L'expression de cet indicateur portait tant sur l'augmentation des activités culturelles coordonnées par la coordonnatrice à l'intégration de la culture au curriculum que de leurs portées. Comme indiqué dans ce qui suit, le CSFP a bien réussi son travail dans ce domaine.

En comparaison avec l'année 2005-06, au cours de laquelle les événements culturels étaient plutôt à grande échelle tels les Francoralies (un rassemblement de tous les élèves du CSFP mettant en évidence leurs talents de choristes) et le Rendez-vous de la francophonie (un rallie pour célébrer le patrimoine culturel des élèves francophones de la province), les événements culturels après 2006 étaient davantage intégrés au curriculum et plus régionalisés. Disposant de fonds similaires à ceux de 2006, le CSFP a augmenté le nombre d'événements culturels disponible à ses élèves. À ce jour, le seul événement à grande échelle est le Concours d'art oratoire.

La **coordonnatrice à l'intégration de la culture** au curriculum a facilité l'existence d'activités tant en classe que parascolaires afin d'aider les enseignants a mieux intégrer la composante culturelle au curriculum. La coordonnatrice a établi une grille de validation des activités afin de permettre aux directions d'école et aux enseignants d'évaluer la complémentarité des activités proposées au curriculum. Un appui financier était accordé si certains critères étaient rencontrés. À titre d'illustration, le concours d'art oratoire s'est déroulé de sorte à ce que le processus de rédaction des discours soit conforme avec le processus d'écriture prescrit dans les programmes d'études.

Sous la supervision de la coordonnatrice, un nombre important d'activités culturelles ont été réalisées par exemples :

- Des élèves de trois écoles ont participé au nouveau programme de musique traditionnelle du ministère de l'Éducation. Des élèves ont appris à jouer de l'accordéon et du violon.
- Les élèves du secondaire de deux écoles ont participé à un atelier de leadership parrainé par Franco jeune, un organisme communautaire francophone.
- Les élèves d'une école ont participé à une expédition à St-Pierre et Miquelon.
- Cinquante (50) élèves de trois écoles ont bénéficié du programme d'artiste en résidence du ministère de l'Éducation.

- Dans le cadre de la célébration du 10e anniversaire du CSFP, les enfants, avec l'appui d'une auteure renommée ont rédigé des textes pour un album commémoratif de cet événement intitulé Si le CSFP m'était conté.

La coordonnatrice a assuré la pleine participation des élèves à la production d'une vidéo mettant en valeur les écoles et les communautés francophones de la province. Cette vidéo est téléchargeable à même notre site internet. Les nombreuses activités gérées par les responsables du poste de coordination à l'intégration de la culture au curriculum ont contribué considérablement à l'affirmation de ce sentiment d'appartenance des élèves à leur patrimoine culturel.

En 2010 , une réorientation des fonctions du responsable de la composante culturelle a permis aux élèves de se sensibiliser davantage à leur rôle de leader dans la promotion et la construction de leur identité. Un agent de construction identitaire coordonne maintenant des projets susceptibles de développer le leadership des élèves. Les activités doivent privilégier davantage un partenariat avec le secteur communautaire francophone. Par exemples, en 2010-11, l'agent de construction identitaire a coordonné la participation des élèves du CSFP aux Jeux de l'Acadie, a encouragé le démarrage du programme de jeunes entrepreneurs et a facilité la participation des élèves à Deux jours en vert - des ateliers de sensibilisation aux dynamiques sociale et environnemental des communautés à l'échelle mondiale. En 2009-2010 et 2010-2011 le responsable du poste a facilité la participation des filles à des ateliers intitulés Les trois M les incitant à entreprendre des carrières en ingénierie et en science.

# RAPPORT SUR LES ENJEUX DU PLAN STRATEGIQUE 2008-2011

## ENJEU 1 | UN

### Acte constitutif, règlements de gouvernance et politiques de gouvernance

L'analyse de l'acte constitutif, des règlements de gouvernance et des politiques existantes du CSFP avait révélée un besoin de modifier et de réécrire les politiques, notamment les politiques de gouvernance. Pour s'assurer que le CSFP répond à ses obligations légales – selon *la Loi scolaire 1997* et *la Loi sur la transparence et l'imputabilité* - et qu'il gouverne d'une façon efficace et fonctionnelle, il fallait renouveler, élaborer et implanter des politiques de gouvernance. De plus afin d'assurer des réunions productives du CSFP dans le cadre de l'élaboration de politiques de qualité, il était primordial que les conseillers reçoivent une formation adéquate.

#### **But un | 1**

En date du 30 juin 2011, le CSFP aura gouverné de façon efficace avec l'acte constitutif, les règlements et les politiques de gouvernance adoptés.

**Mesure :** Gouvernance fonctionnelle et efficace.

Constitution, règlements et politiques de gouvernance révisés

#### **Indicateurs :**

- L'acte constitutif approuvé formellement par le CSFP
- Les règlements de gouvernance approuvés formellement par le CSFP
- Les politiques de gouvernance approuvées formellement par le CSFP

Le 11 juin à une réunion régulière du CSFP, ce dernier a approuvé les modifications à la constitution, aux règlements et aux politiques de gouvernance recommandées par les ministères de l'Éducation et de la Justice et resoumis ces documents au ministère de l'Éducation. L'ensemble de ces trois documents soient la constitution, les règlements et les politiques de gouvernance constituent le manuel de politique.

Au cours de 2008-09, un brouillon de la constitution, des règlements et des politiques de gouvernance révisés fut élaboré. Le personnel a fait une révision des manuels de politiques existantes dans les autres conseils scolaire et un comité de politique de gouvernance a été mandaté de réviser ces politiques. Les membres du comité de politiques se sont réunis avec Dr. Brenda Kelleher Flight, spécialiste dans le domaine de l'élaboration de politiques par gouvernance afin de se faire guider dans le processus. Au total, au cours de la période du plan triennal, le comité s'est réuni cinq fois au cours de l'année pour faire des ajustements au manuel de politiques. Lors de sa 56ième réunion régulière, le 4 juin 2009, le CSFP a reçu du comité une ébauche du manuel. Au cours de l'année 2009-2010, une ébauche de la constitution, des règlements et des politiques de gouvernance révisée a été approuvée par le CSFP et soumis au Ministère de l'Éducation pour sa considération. Le ministère de l'Éducation a recommandé des modifications au document. Ces changements ont été intégrés et le document a été resoumis au ministère. Le CSFP est en attente de l'approbation finale en conformité avec la *Loi scolaire, 1997*.

**Indicateur :**

- Accroissement de la formation continue des conseillers

Tout au long des années 2008-11 le CSFP a pourvu à la formation de ses membres afin que ceux-ci connaissent davantage le cadre légal de leurs responsabilités et puissent mieux faire la distinction entre leurs rôles et celui du directeur général. Dr. Brenda Kelleher-Flight a facilité de sessions de formation. Également, le 20 mars 2011, M. Marc Godbout, un spécialiste des structures de gouvernance, a facilité une formation additionnelle en français.

Le CSFP, muni de son nouveau manuel des politiques et habileté par sa formation, assurera, dorénavant, une gouvernance conforme aux lois des différents paliers gouvernementaux, des délibérations réglementaires et un processus de décisions plus efficace.

Ultimement, grâce à son nouveau manuel des politiques, le CSFP s'assura que ses décisions soient axées davantage sur la provision des services éducatifs de qualité aux élèves et que des programmes conformes au mandat du CSFP soient enseignés à ces derniers et s'alignent aux orientations stratégiques fournis par la ministre de l'Éducation en 2008 soit «L'amélioration des programmes éducationnels et des contextes d'apprentissage suscité par un environnement démographique en constante évolution».

**L'objectif fixé pour 2010-2011**

En date du 30 juin 2011, le CSFP aura adopté son acte constitutif, ses règlements et ses politiques de gouvernance révisés.

**Mesure :** Constitution, règlements et politiques de gouvernance révisés et adoptés

**Indicateurs :**

- L'acte constitutif adopté.
- Les règlements de gouvernance adoptés.
- Les politiques de gouvernance adoptées.

L'ensemble de l'acte constitutif, des règlements et des politiques de gouvernance constitue le manuel des politiques. Le manuel des politiques a été traduit en anglais. Par la suite le CSFP l'a fait parvenir au ministère de l'Éducation. Ce ministère et le ministère de la Justice ont fait la révision du manuel et ont recommandé des modifications. Le comité des politiques a intégré au manuel toutes les modifications recommandées et a obtenu l'approbation du CSFP le 11 juin 2011 de le faire parvenir au ministère de l'Éducation pour sa dernière considération en conformité avec la Loi scolaire, 1997.

Au cours de l'année 2010-2011, les conseillers du CSFP ont adapté le mécanisme et les grilles d'évaluation du Western School District afin d'évaluer leur rendement individuel et collectif.

En mars 2011 les conseillers ont participé à une formation sur un modèle de gouvernance par politiques axés sur les résultats. Cette formation a sensibilisé davantage le CSFP à son rôle de concepteur du cadre d'imputabilité de la direction générale.

En plus le CSFP a offert de la formation aux conseils d'école. Cette formation a aidé les membres du conseil d'école à mieux faire la distinction entre leurs rôles et celui des conseillers du CSFP. Conséquemment, le CSFP a diminué les conflits d'intérêts potentiels lors de ses délibérations.

## **ENJEU 2 | DEUX**

### **Amélioration de la qualité et de l'accès aux services éducatifs en français**

Lors des sessions de consultation dans le cadre de l'élaboration du plan stratégiques 2008-2011, les intervenants ont signalé un manque de services éducatifs et de programmes clés. Plus précisément, ils étaient préoccupés par (i) le manque de services complémentaires de qualité en français (orthopédagogie, orthophonie et orientation scolaire); (ii) le choix limité de cours au secondaire minimisant l'accès aux cours qui permettraient aux élèves de s'inscrire à des programmes de leur choix dans des établissements postsecondaires; et (iii) l'importance d'obtenir les espaces nécessaires afin d'offrir les programmes et services scolaires. Ils ont cité ces facteurs comme raisons majeures de l'hésitation des ayants droit à inscrire leurs enfants à l'école française et de quitter celle-ci à la fin du niveau intermédiaire. Ceci a un impact majeur sur les inscriptions dans les écoles françaises langue première, en particulier au niveau secondaire.

Le petit nombre d'inscriptions dans les écoles françaises langue première et la pénurie de personnel spécialisé limitent considérablement l'accès à des cours au secondaire et à des services complémentaires.

Une analyse des inscriptions au niveau secondaire et les cours suivis par les élèves dans les écoles françaises langue première confirme que plusieurs élèves quittent les écoles françaises langue première à la fin du niveau intermédiaire.

En septembre 2007, le nombre d'inscriptions s'élevait à 251 élèves dans les cinq écoles françaises langue première de la province. Par conséquent, l'enseignement multi-âges est de mise dans toutes les écoles de la province. Puisque peu d'enseignant(e)s reçoivent une formation universitaire en enseignement de classes multi-âges, ceux-ci exprimaient des soucis à l'égard de leurs habiletés à enseigner d'une façon efficace dans une telle situation. Quoique le ministère de l'Éducation offre des sessions de formation pour appuyer la mise en œuvre de nouveaux programmes, les enseignant(e)s ont besoin de stratégies d'enseignement favorisant une pratique pédagogique plus efficace. À cet égard, le deuxième but du CSFP était d'offrir une programmation plus complète et des appuis à l'apprentissage pour faciliter le succès des élèves.

C'est en tenant compte des orientations stratégique de la ministre de l'Éducation que le CSFP a formulé son deuxième but de sa planification stratégique 2008-2009. Le CSFP est en mesure de rapporter, qu'en général, ses activités ont été conçues de sorte à améliorer les programmes et les contextes d'apprentissage afin de mieux répondre aux nouvelles exigences créés par une évolution constante de l'environnement démographique.

#### **But deux | 2**

En date du 30 juin 2011, le CSFP aura amélioré la qualité et la quantité des services éducatifs.

**Mesure :** Quantité et qualité des services éducatifs de qualité en français

**Indicateurs :** Amélioration de l'accès aux cours du secondaire.

Au cours de la période 2008-2011, le CSFP s'est affairé à donner un plus grand accès aux élèves du secondaire à la programmation scolaire. Au cours du cycle de planification, au total six cours additionnels ont été disponibles aux élèves du secondaire via le CDLI. C'est principalement en collaborant avec le ministère de l'Éducation sur la livraison de cours à distance que le CSFP a pu réaliser son objectif d'améliorer l'accès au cours du secondaire. Au cours de l'année 2008-2009 trois cours, soit *Biologie 3231*, *Physique 2234* et *Informatiques 2130/2131* ont été livrés en ligne via le CDLI. En 2009-2010, les cours *Chimie 2239*, *Chimie 3239*, *Sciences intégrées 1236*, furent offerts à distance. Afin d'encourager la participation des élèves au cours à distance, le CSFP leur a fourni des ordinateurs portables. Dans la même veine, le CSFP a ajouté des heures d'aides pédagogiques dans la salle d'éducation à distance et a offert de la formation à une direction d'école sur la programmation livrée à distance.

Au cours de cette même période, le CSFP a offert des services d'orientation scolaire afin d'aider les élèves à faire leurs choix de cours au secondaire.

Au cours de l'année 2010-2011, le CSFP a continué d'appuyer la livraison des cours à distance en introduisant un cours additionnel via le CDLI tel que discuté lors du rapport sur la réalisation de l'objectif fixé pour 2010-11.

**Indicateurs :** Amélioration de l'accès aux services complémentaires en français

Les services complémentaires sont des interventions qui facilitent pour les élèves : 1) l'appréciation de leur patrimoine culturel; 2) leur choix de cours au secondaire et leur orientation de carrière; et 3) leur accès aux services professionnels pour les élèves en difficulté d'apprentissage.

Au cours de la période 2008-2011, l'accès aux services complémentaires a été amélioré grâce à une variété de nouvelles initiatives sur les plans services aux élèves et construction identitaire, tels que ce qui suit:

#### Sur le plan services aux élèves

1. Au cours des trois années de la mise en œuvre de ce plan stratégique, des services de francisation ont été mis à la disposition des élèves dont la maîtrise de la langue n'est pas à un niveau leur permettant de bien réussir en salle de classe. Ceci se faisait en embauchant un aide pédagogique qui aidait les élèves à comprendre l'enseignement en salle de classe. En 2009-10 et 2010-11 un enseignant a été embauché pour appuyer les élèves dans les niveaux primaires. L'enseignant sortait les élèves de leur classe régulière. Des activités hautement imagées sont prévues pour ces élèves afin de leur permettre d'acquérir des habiletés de communication en français de base pour mieux s'intégrer à l'environnement d'apprentissage de la salle de classe
2. Une orthophoniste et une psycho-éducatrice francophone ont livré des services aux élèves en difficulté d'apprentissage. Avant la période du plan stratégique ces services étaient rendus pour la plupart en anglais.
3. Des services d'orientation scolaire 2009-2011 ont permis aux élèves de faire leur plan triennal et d'obtenir conseil sur leur cheminement vers des professions et carrières. Une première Journée d'orientation et carrière en français pour les élèves du secondaire a eu lieu en 2010-2011. Deux journées sont prévues pour l'année en cours.

### Sur le plan construction identitaire

Les activités suivantes furent nouvellement mises en œuvre au cours de la période 2008-11.

1. Des élèves des cinq écoles ont participé à la formation sur l'écologie « Deux jours en verts (2009-2011) »
2. Les élèves de trois écoles ont participé à des ateliers d'accordéon, de violon et de guitares.
3. Les élèves des cinq écoles ont participé à une variété d'événements culturels, tel « Francophone » (mettant en évidence la dualité linguistique).
4. Les élèves d'une école ont réalisé une émission radiophonique.
5. Plusieurs élèves du secondaire ont participé aux Jeux de l'Acadie au cours des années 2009-2011.
6. Le Gaboteur, le journal provincial francophone, est utilisé en salle de classe en 2009-10.

### **Indicateur** : Résultats des tests de rendement et des examens publics améliorés

Au cours de la période 2008-11, le CSFP a concentré ses efforts à améliorer les résultats sur les tests de rendement et examens provinciaux en offrant du perfectionnement additionnel aux enseignants, améliorant l'accès au cours du secondaire via CDLI, fournissant des ressources pédagogiques additionnelles et en permettant aux enseignants de participer à l'élaboration des tests de rendement et examens publics. En général il y a eu amélioration des résultats sur les tests de rendement. Cependant, les résultats sur les examens publics ne se sont pas améliorés et ce en dépit des meilleures investissements du CSFP.

### Les tests de rendement

Les tests de rendements furent administrés pour la première fois aux élèves des écoles françaises par le ministère de l'Éducation en mai 2008. En général, à l'exception de deux domaines qui feront l'objet d'une attention particulière au cours des prochaines années, on note qu'il y a eu une amélioration des résultats au cours de la période du plan stratégique.

### **Français**

#### **Lecture**

	<b>2008</b>	<b>2011</b>	<b>Changement</b>
<b>Texte littéraire Choix multiple</b>	73	75	Amélioration
<b>*Texte littéraire Questions à développement</b>	83	69	Régression
<b>Texte d'usage courant Choix multiple</b>	60	73	Amélioration
<b>*Texte d'usage courant Questions à développement</b>	50	59	Amélioration

#### **Écriture dirigée**

	<b>2008</b>	<b>2011</b>	<b>Changement</b>
<b>*Contenu</b>	75	91	Amélioration

<b>*Organisation</b>	67	89	Amélioration
<b>Écriture dirigée</b>			
	<b>2008</b>	<b>2011</b>	<b>Changement</b>
<b>*Structure de phrases</b>	67	52	Régression
<b>*Voix</b>	58	93	Amélioration
<b>*Choix des mots/expressions</b>	58	64	Amélioration
<b>*Conventions</b>	50	56	Amélioration

<b>Écriture sur demande</b>			
	<b>2008</b>	<b>2011</b>	<b>Changement</b>
<b>*Usage courant</b>	50	54	Amélioration
<b>*Littéraire</b>	42	54	Amélioration

\*Le pourcentage d'élèves ayant atteint un niveau satisfaisant ou plus.

En général, les changements indiquent que le CSFP a atteint son objectif d'améliorer les résultats sur les tests de rendement en français. Des efforts soutenus de la part des enseignants, des ressources additionnelles et du perfectionnement ont contribué à ce succès.

Deux domaines exigeront au cours de la nouvelle année une attention particulière de la part du CSFP :

1. En lecture, les questions à développement (Texte littéraire); et
2. En écriture, la structure des phrases

### Mathématiques

<b>Choix multiple</b>	<b>2009</b>	<b>2011</b>	<b>Changement</b>
<b>Concepts des nombres</b>	53	82	Amélioration
<b>Opérations sur les nombres</b>	68	73	Amélioration
<b>Figures et espaces</b>	55	80	Amélioration

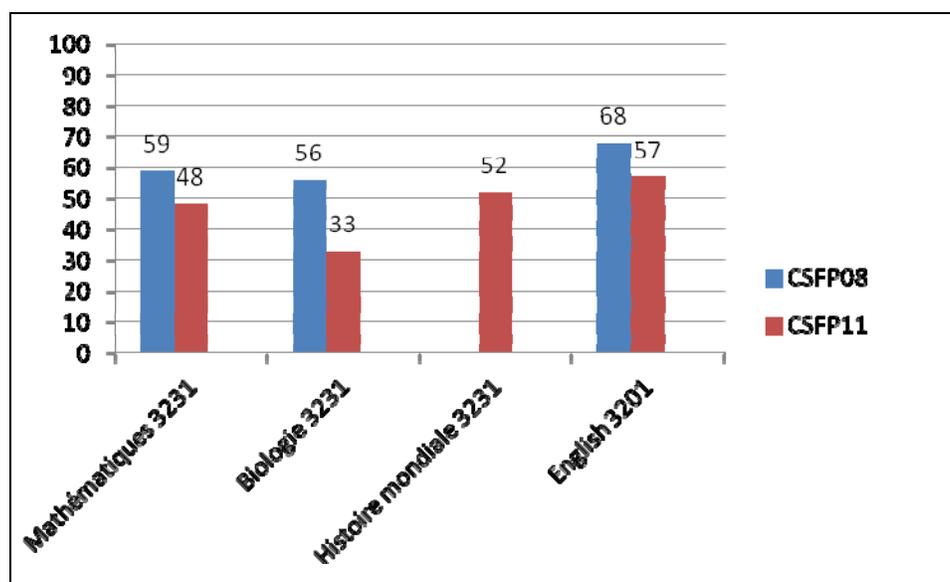
<b>Questions à développement</b>	<b>2009</b>	<b>2011</b>	<b>Changement</b>
<b>Concepts des nombres</b>	47	63	Amélioration
<b>Figures et espaces</b>	77	54	Régression

Habilités	2009	2011	Changement
Raisonnement	33	54	Amélioration
Communications	13	46	Amélioration
Liens et représentations	27	39	Amélioration
Résolution de problèmes	33	69	Amélioration

En général, les changements indiquent que le CSFP a réalisé son objectif d'améliorer les résultats des tests de rendement en mathématiques. L'effet cumulatif d'un effort soutenu de la part des enseignants, d'un approvisionnement additionnel de ressources pédagogiques, de la participation des enseignants à la validation des tests de rendement du ministère de l'Éducation et des interventions de l'enseignant en numératie a assuré des meilleurs résultats dans les tests de rendement. Un domaine exigera, au cours de la nouvelle année, une attention particulière de la part du CSFP, soit les questions à développement dans la composante *Figures et espaces*.

#### Les examens du Ministère

#### **Comparaison des résultats des élèves aux examens de juin 2008 et juin 2011**



À noter : Il n'y a pas eu d'élèves inscrits au cours Histoire Mondiale 3231 en 2008 alors le résultat ne peut être comparé.

En dépit des meilleurs investissements du CSFP en vue d'augmenter l'accès aux programmes d'études via CDLI, d'améliorer l'accès des élèves à la technologie et d'augmenter la formation des enseignants, les résultats sur les examens publics ne se sont pas améliorés au cours de la période du plan stratégique.

Au cours des trois dernières années, des facteurs importants ont atténué les investissements du CSFP en vue d'améliorer les résultats des élèves dans les domaines spécialisés telles les mathématiques et la biologie.

- Le CSFP a fait face à une pénurie d'enseignants qualifiés et spécialisés en mathématiques et en sciences.
- Au cours de cette période les élèves étaient à leur début dans les cours à distance offert par le CDLI.
- Un roulement important du personnel enseignant a aussi perturbé la stabilité et la continuité des apprentissages ayant un impact négatif sur l'enseignement et l'engagement des élèves.
- Le manque de logement a continué de décourager les enseignants à déménager dans des régions rurales.
- Le nombre peu élevé d'élèves au secondaire a continué d'avoir un impact négatif sur l'offre des cours comparé aux plus grandes écoles, diminuant ainsi les occasions de socialiser, un aspect très important pour ce groupe d'âge. La rétention des élèves est demeurée un défi important au cours de la période 2008-11.

**Indicateur** : Amélioration de la formation des enseignants

Au cours de la période de mise en œuvre du plan stratégique 2008-11, les enseignants ont bénéficié grandement de diverses formations répondant très bien aux besoins des ceux-ci œuvrant dans un contexte d'apprentissage lié à une démographie en constante évolution.

Le CSFP a collaboré avec le ministère de l'Éducation pour offrir aux enseignants une variété de session de perfectionnement entre autres :

- Une orientation dans les programmes d'études offerte par le ministère de l'Éducation (ME) aux enseignants du CSFP ;
- Nouvelles sessions de formation sur l'accompagnement des élèves autistiques ;
- Atelier sur la différenciation (Jay McTighe) offert par le ME ;
- Accompagnement des élèves inscrits au cours du Centre for Learning and Innovation (CDLI) ;
- Sessions de formation sur le nouveau modèle de l'inclusion ;
- Session de formation sur les nouveaux programmes de mathématiques 2<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année ;
- Formation sur le «Crisis Prevention Interventions» ;
- Session de sensibilisation aux différentes orientations sexuelles ;

Le CSFP a coordonné des formations additionnelles telles que :

- Une session de formation sur les apprenants et les réseaux sociaux et Web 2 ;
- L'utilisation des tableaux interactifs et les logiciels d'accompagnement interactifs pour les élèves en difficulté d'apprentissage ;
- Les enseignants de deux écoles ont été initiés au concept de communautés d'apprentissage professionnel ;
- Le personnel de trois écoles ont été initié au processus d'élaboration des plans de développement des écoles ;
- Les enseignants d'une école ont été formés afin de pouvoir aider les élèves à produire des capsules de programmation radiophonique et les déposer sur un site internet ;

- Les cinq directions d'école ont participé à une formation sur Le passeur culturel. Cette formation avait pour but de sensibiliser les directions à leur responsabilité d'accompagner les élèves dans leur construction identitaire ; et
- Dix enseignants ont participé au congrès de l'Association des groupes responsables de l'éducation en français (AGREP). Les sessions portaient sur l'identité culturelle et la pédagogie dans un milieu linguistique minoritaire.

Le travail accompli par le CSFP au cours de l'année 2010-2011 a contribué de façon significative aux réalisations citées ci-haut. Ce qui suit donne un aperçu des réalisations au cours de cette dernière année de la planification stratégique 2008-11.

## **L'objectif fixé pour 2010-2011**

En date du 30 juin 2011, le CSFP aura amélioré la qualité et la quantité des services éducatifs, tels que manifestés par les améliorations des résultats aux tests de rendement et aux examens provinciaux comparées à ceux de 2007-08.

**Mesure :** L'amélioration de la qualité et la quantité des services éducatifs en français.

**Indicateur :** Amélioration de l'accès aux cours du secondaire

Au cours de l'année 2010-2011, le CSFP a continué de collaborer avec le CDLI en offrant une programmation en ligne. Pour la première fois, le cours de Biologie a été offert par le CDLI, ceci augmentant le nombre de cours offerts par le CDLI maintenant à sept. Cette année, les élèves ont pu faire des activités en laboratoire avec l'appui d'un enseignant du CDLI. Pour faciliter l'apprentissage en ligne, le CSFP a fourni, pour la deuxième année consécutive, des ordinateurs portables aux élèves nouvellement inscrits aux cours en ligne.

**Indicateurs :** Amélioration de l'accès aux services complémentaires en français

Au cours de 2010-11, le CSFP a amélioré l'accès aux services complémentaires en français.

- Au cours de la période de mise en œuvre du plan stratégique le CSFP, en collaboration avec le Réseau de développement d'employabilité et économique (RDÉE), a entrepris un projet d'expérimentation en inaugurant la première Journée Orientation et Carrières en français. Les élèves ont pu visiter des kiosques présentant les opportunités d'emplois nécessitant le bilinguisme. Une session a été offerte via vidéoconférence pour les élèves de l'extérieur de Saint-Jean.
- Avec l'appui du ministère de l'Éducation, le CSFP a distribué dix licences du logiciel Word-Q. Ce logiciel de prédiction et reconnaissance des mots facilite l'apprentissage de la lecture et l'écriture pour les élèves en difficulté.
- Des services additionnels en orthophonie et en psychoéducation ont été mis à la disposition des élèves.

**Indicateur :** Amélioration des résultats dans les tests de rendement et des examens publics comparés à 2007-2008

Au cours de la période 2010-11, le CSFP a concentré ses efforts à améliorer les résultats sur les tests de rendement et examens provinciaux en offrant du perfectionnement additionnel aux enseignants, améliorant l'accès au cours du secondaire via CDLI, fournissant des ressources pédagogiques additionnelles et en permettant aux enseignants de participer à l'élaboration des tests de rendement et examens publics. En général il y a eu amélioration des résultats sur les tests de rendement. Cependant, les résultats sur les examens publics ne se sont pas améliorés et ce en dépit des meilleures investissements du CSFP.

### Les tests de rendement

Au cours de la période 2008-2011, le ministère de l'Éducation (ME) a administré des tests de rendement en français aux élèves de 6<sup>e</sup> année et au cours des années 2009-2011 le ME a administré des tests de rendement en mathématiques aux élèves de 6<sup>e</sup> année. En général, le CSFP rapporte des gains dans ces deux matières. Prière de prendre note que plus de détails ont été fournis plus haut dans ce document dans le rapport de la réalisation du but numéro 2.

### Français

En général, il y a eu une amélioration des résultats de 2008 à 2011 dans les domaines de la lecture, l'écriture dirigée et l'écriture sur demande. Les domaines nécessitant une amélioration sont en lecture en particulier les questions à développement (les textes littéraires) et en écriture en particulier les structures de phrases.

### Mathématiques

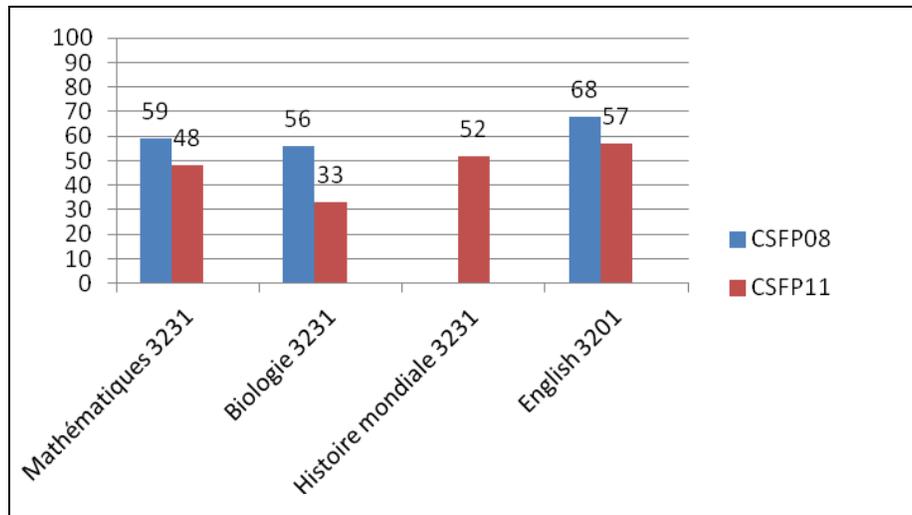
En général, il y a eu une amélioration des résultats de 2008 à 2011 dans tous les domaines de choix multiples, habiletés, et questions à développement, à l'exception des figures et espace.

### Les examens du Ministère

Comparaison des résultats des élèves aux examens de juin 2008 et juin 2011

N= Nombre d'élèves	2008	2011
Mathématiques 3231	9	6
Biologie 3231	9	7
Histoire mondiale 3231	*11 (2009)	10
English 3201	9	6

\*Il n'y a pas eu d'élèves inscrits au cours Histoire Mondiale 3231 en 2008. La donnée se rapporte à 2009.



Le graphique ci-dessus met en évidence une baisse dans les résultats de tous les examens du Ministère. Ceci s'est produit en dépit des initiatives du CSFP pour améliorer la réussite des élèves. Par exemple, au cours de l'année, une enseignante de biologie du CDLI est venue en personne appuyer les activités de laboratoire. L'enseignant de mathématiques a été impliqué dans la conception de l'examen provincial. Aussi les parents ont été contactés par courrier leur demandant d'appuyer les efforts de l'école à maintenir un environnement propice à la révision pour les examens.

La conjoncture des événements tel l'effet cumulatif des facteurs suivant à contribuer à la baisse des résultats :

- Pour l'année 2010-11 le roulement d'enseignants a fait obstacle à la stabilité au niveau secondaire en particulier en sciences et mathématiques.
- Au cours des années 2010-2011, des élèves étaient, soit à leur 2<sup>e</sup> année ou au début de leurs apprentissages en ligne offerts par le CDLI.

Dans son interprétation le lecteur se doit de noter que le nombre d'élèves inscrits aux examens n'est pas assez élevé pour lui permettre de tirer des conclusions concernant une tendance statistique significative.

**Indicateurs :** Amélioration de la formation des enseignants

Au cours de l'année 2010-2011, non seulement le CSFP a-t-il innové dans son offre de formation aux enseignants, mais il a appuyé davantage les besoins de formation des aides élèves et aides pédagogiques. Les initiatives suivantes mettent en évidence les formations novatrices

- Un institut d'été a été offert aux 35 enseignants du CSFP. Les thèmes abordés au cours de cet institut étaient multiples :
  - Motivation et engagement des élèves. (*Roch Chouinard*)

- Apprentissage appuyé par la technologie - WordQ et SpeakQ
- Tableau interactif blanc *Smart*

L'amélioration des habiletés des enseignants à aider les élèves à besoins spéciaux à utiliser les technologies habilitantes a contribué à la réussite scolaire de ces élèves.

- La coordonnatrice des programmes scolaires a assisté à une formation sur les communautés d'apprentissage professionnelles (Professional Learning Communities Summit : New Insights for Improving Schools) du 15 au 18 novembre 2010 à Ottawa.
- Les aides pédagogiques ont eu une formation sur l'utilisation du système de gestion des ressources REGARD.
- Les aides élèves ont eu une formation sur l'accompagnement des élèves en difficulté d'apprentissage
- Participation de l'enseignant ressource en numératie au congrès Gestion du Réseaux informatiques des Commission Scolaires (GRICS) Entre autres, il s'est informé sur les applications pédagogiques des tableaux interactifs. Cet enseignant est devenu le champion pour le Conseil scolaire. Le but de cette formation était d'habiliter cet enseignant à former les autres enseignants.
- Participation du personnel de trois écoles à une formation initiale sur le plan de croissance des écoles et sur les communautés d'apprentissage professionnel. Ceci habilitera davantage les enseignants à cibler les buts acceptés par l'équipe école.
- Participation de l'enseignant ressource en numératie au congrès APTICA (Les réseaux sociaux et les apprenant(e)s du 21<sup>e</sup> siècle. Cet enseignant sera chef file pour offrir de la formation sur l'utilisation des technologies en salle de classe d'une perspective visant l'apprentissage du 21<sup>ième</sup> siècle.
- Participation du coordonnateur des services aux élèves à un atelier de sensibilisation aux différentes orientations sexuelles. Ce coordonnateur sera habilité à sensibiliser davantage les enseignants sur ce sujet.
- Participation du coordonnateur des services aux élèves et une direction d'école à une session d'information sur la phase III en inclusion scolaire organisé par le ministère de l'Éducation

**Indicateur :** Promotion rehaussée des activités culturelles par la coordonnatrice à l'intégration de la culture au curriculum

L'expression de cet indicateur portait tant sur l'augmentation des activités culturelles coordonnées par la coordonnatrice à l'intégration de la culture au curriculum que de leurs portées. Comme indiqué dans ce qui suit, le CSFP a bien réussi son travail dans ce domaine.

Pour l'année 2010-2011, le CSFP a embauché un nouveau responsable de l'intégration de la culture au curriculum. Le rôle et le titre du responsable a aussi été redéfini afin de cibler davantage la coordination des activités culturelles mettant en valeur le leadership des élèves. L'agent de construction identitaire coordonne les activités favorisant l'éclosion du leadership chez les élèves à

s'approprier et à promouvoir le patrimoine culturel. Ce leadership, pourra, chez les apprenants, «prendre la forme de la participation bénévole dans les événements culturels francophones.

Entre autres et à titre d'exemples, les activités suivantes, réalisées au cours de l'année 2010-2011, mettent en évidence les efforts du CSFP à développer le leadership chez les élèves afin que ceux-ci prennent des initiatives pour contribuer à l'essor de leur patrimoine culturel.

- Participation d'un élève au forum jeunesse de l'ACELF
- Le journal *Le Gaboteur* est mis à la disposition des élèves
- L'événement *Changer le monde* a eu lieu les 27, 28 et 29 janvier 2011. Cet événement a rassemblé des élèves et les directions des cinq écoles. Le but était d'encourager les élèves à assumer leur leadership en matière de protection de l'environnement, de justice sociale et du maintien de la démocratie.
- Quatre écoles ont bénéficié d'un programme d'ateliers d'apprentissage d'instruments de musique.
- Projet *Faut que ça bouge* (entrepreneuriat et leadership) – deux élèves de la côte ouest se sont rendus au Forum à l'Île-du-Prince-Édouard les 18 et 19 février 2011. Il y a eu présentation par les jeunes provenant des quatre provinces de l'Atlantique de leurs programmes d'entrepreneuriat
- Le camp des 2M (Mesdemoiselles et mers) ont eu lieu du 3 au 6 mars 2011 à Saint-Jean. Quinze élèves provenant de quatre de nos écoles ont participé.
- Projet Entre Emploi jeunesse – Mentorat de trois élèves dans le développement d'une entreprise (gardiennage et recyclage)
- Forum pour jeunes canadiens – deux élèves de la côte ouest accompagnés d'une enseignante ont participé à ce forum. Les élèves ont été initiés au système parlementaire à Ottawa.
- Concours d'art oratoire - encore cette année le CSFP a fait participer tous ses élèves à ce concours

## ENJEU 3 | TROIS

### La Communication

Lors des sessions de consultation, les intervenants ont indiqué que les enfants d'un grand nombre d'ayants droit ne fréquentent pas les écoles du CSFP. De plus, ils ont rapporté que, quand les familles francophones déménagent d'une autre province à Terre-Neuve-et-Labrador, ils ont souvent des difficultés à trouver des renseignements sur la disponibilité de l'éducation en français dans cette province. Par conséquent, des parents inscrivent leurs enfants dans une école anglaise bien qu'ils auraient préférés les inscrire dans une école française langue première. Ces facteurs, qui ont une influence importante sur les inscriptions dans les écoles françaises langue première, ont aussi un impact sur le nombre de classes multi-niveau et limitent les programmes et les services que les écoles peuvent offrir.

Les intervenants ont déploré le manque de communication entre le CSFP et la communauté partenaire, tels les parents et les groupes communautaires. Une communication en temps opportun et plus fréquente concernant des enjeux d'intérêt pour les parents et les groupes communautaires partenaire encouragent davantage ceux-ci à participer à la réalisation du mandat du CSFP et à appuyer ses politiques, telle la politique des écoles sécuritaires et accueillantes.

De plus, les intervenants ont exprimé le besoin d'améliorer la communication entre le bureau de direction, ses écoles et ses élèves.

L'élaboration d'un plan de communication était donc primordiale pour assurer une diffusion ponctuelle et efficace de l'information intéressant les principaux clients, mais aussi pour augmenter les inscriptions dans les écoles françaises langue première. Ceci, à son tour, améliorera les programmes et les services que le CSFP pourra offrir aux élèves de français langue première. Le plan de communication du CSFP se veut donc stratégique et s'aligne avec l'orientation stratégique du gouvernement « L'amélioration des programmes éducationnels et des contextes d'apprentissage suscité par un environnement démographique en constante évolution », tant il a pour but d'améliorer l'accès et la provision de services éducatifs pour les élèves.

### **But trois | 3**

En date du 30 juin 2011, le CSFP aura amélioré la communication avec ses principaux clients

**Mesure :** La communication avec les principaux clients

Au cours de la période de mise en œuvre du plan stratégique 2008-2011, le conseil scolaire a amélioré la communication avec ses principaux clients en élaborant et mettant en œuvre un plan stratégique de communication. L'objectif principal était d'augmenter les inscriptions aux écoles françaises. Le CSFP est fier de rapporter que le nombre d'inscriptions est passé de 251 élèves en septembre 2007 à 308 en septembre 2011 soit une augmentation de 23 %.

Afin de réaliser son objectif principal, le CSFP a parrainé des activités parascolaires et communautaires dans le but de contribuer davantage à l'essor des communautés francophones en général. Les indicateurs plus bas mettent en évidence le type de stratégies utilisés au cours de la période de mise en œuvre du plan stratégique pour se rapprocher de sa clientèle première soit les ayants droit.

**Indicateur :** Comparaison de la fréquence de participation du bureau de la direction aux réunions des conseils d'école

Au cours de la période de mise en œuvre du plan stratégique, le bureau de la direction a élaboré et mis en œuvre une planification visant à former les membres des conseils d'école. Le directeur général et la coordonnatrice des programmes ont fait une présentation à tous les conseils d'école sur le rôle du conseil d'école. En plus le bureau de la direction générale a eu des échanges avec les conseils d'écoles afin de valider le protocole d'entente entre le conseil scolaire et les conseils d'écoles. Avant 2008, le personnel du bureau de la direction générale a participé aux réunions des conseils d'écoles mais c'était plutôt à titre d'observateur. Après 2008, sa participation avait pour but d'offrir une formation aux membres des conseils d'écoles. En dépit des initiatives du bureau de la direction générale d'augmenter sa participation aux réunions des conseils d'écoles en offrant de la formation, il n'y a pas eu de mécanisme en place pour évaluer les résultats.

**Indicateur :** Comparaison de la fréquence de participation du bureau de direction aux activités communautaires.

Conformément à ce qui a été établi dans le plan de communication, le bureau de direction a augmenté sa participation aux activités communautaires. Au cours des années 2006-2008, un nouveau directeur général a été nommé. Durant cette période de transition, les activités du personnel du bureau du directeur général se limitait à des activités parascolaire de l'école telle que la journée de l'armistice et la remise des diplômes aux finissants du secondaire. Au cours des années 2008-11, le personnel du

bureau du directeur général a continué de participer aux événements des écoles mais a aussi ciblé une participation aux activités organisées par d'autres groupes communautaires francophones et ce tel que prescrit dans son plan de communication. Par exemples, le personnel du bureau du directeur général a participé aux assemblées générales annuelles de la Fédération des francophones, la Fédération des parents francophone et celle du journal le Gaboteur. Des membres du personnel du bureau du directeur général ont aussi participé à des événements communautaires en dehors de la francophonie tels que les événements *Partageons nos cultures* (Sharing Our Culture) et *Journée de solidarité en faveur de Haïti*. (Dans son ensemble), la participation des membres du personnel du bureau de direction à des activités communautaires a été plus fréquente comparée aux années 2006-08. En dépit des initiatives de participation du bureau de la direction générale il n'y a pas eu de mécanismes en place pour mesurer la fréquence de la participation du bureau de la direction générale aux événements parrainés par les groupes communautaires.

**Indicateur :** Comparaison du nombre d'initiatives du bureau de direction pour se rapprocher de la communauté.

Au cours des années 2006-08, quatre initiatives ont été entreprises par le bureau de la direction générale pour se rapprocher de la communauté. En comparaison, au cours des années 2008-11, on estime à 15 le nombre d'initiatives entreprises par le bureau de la direction générale pour se rapprocher de la communauté incluant :

- Prononcer des discours dans le cadre du congrès biennuel du NLTA et à trois Clubs Rotariens internationaux dans la province.
- L'organisation de deux événements majeurs de visibilité : LA PETITE MOSQUÉE DANS LA FRANCOPHONIE DE SAINT-JEAN dans le cadre de la journée contre la discrimination raciale et DES LIVRES FRANÇAIS DANS UN OCÉAN ANGLOPHONE, dans le cadre de la Journée mondiale du livre et de la journée des droits d'auteur. Ces deux événements ont reçu une large couverture médiatique, tant chez les médias anglophones que francophones en collaboration avec les partenaires;
- Un sondage a été distribué aux parents pour les sonder sur la qualité des services du CSFP et la distribution du résultat du sondage avec des propositions pour surmonter les défis présentés.
- Une trousse d'information sur les procédures d'élection des conseillers scolaires a été élaborée et diffusée dans le réseau communautaire.
- Établir la fondation Émile Benoît, en collaboration avec la *Fédération des Parents Francophones*.
- Collaborer avec le *Réseau de développement économique et d'employabilité* pour évaluer et recruter du personnel et pour organiser une foire « Orientation et carrière »
- Inviter la communauté à participer au 50<sup>ième</sup> anniversaire de l'éducation en Français dans la province.
- Mener des sessions de consultation auprès des publics intéressés pour élaborer le plan stratégique 2011-14.

**Indicateur :** Comparaison du nombre de missives diffusées au grand public

Tout au cours de la période de mise en œuvre de la planification stratégique 2008-2011 et conformément à ce qui a été établi dans le plan de communication, le CSFP a entrepris d'améliorer l'efficacité de ses communications avec ses ayants droit et le grand public. Pour se faire, le CSFP a réalisé les activités suivantes :

- Création du bulletin d'information « Le Lien ». Ce bulletin d'information a pour but de resserrer les liens entre les communautés des écoles en partageant, par le biais d'articles, les réussites des élèves et des enseignants dans différents domaines de la vie scolaire ;
- Rédaction de communiqués de presse, à raison d'un par mois, décrivant ou annonçant les activités dans les écoles françaises;
- Amélioration du site internet et celui des écoles; et
- Faire parvenir aux parents un bulletin bilingue de nouvelles.

En dépit d'avoir réalisé son objectif d'améliorer l'efficacité de sa communication avec les ayants-droits et le grand public, il n'y avait pas de mécanisme en place pour déterminer le nombre de communication avec le grand public. Alors une comparaison adéquate entre les années d'intérêt ne peut pas être fournie.

## **L'objectif fixé pour 2010-2011**

En date du 30 juin 2011, le CSFP aura finalisé et évalué son plan de communication.

Au cours de cette année le CSFP a continué de mettre en œuvre les activités prévues au calendrier du plan de communication approuvé en juin 2009.

**Mesure :** Le plan de communication finalisé et évalué

Au 30 juin 2011 le CSFP avait finalisé son plan de communication et mis en œuvre les activités y étant prescrites pour cette année mais ne l'a pas évalué. Le plan se veut stratégique et sa mise en œuvre s'échelonne sur trois années. Étant donné que l'élaboration fut entreprise lors de la première année, une autre année est nécessaire pour achever sa pleine mise en œuvre. L'évaluation du plan sera faite en septembre 2012.

**Indicateur :** Le plan est finalisé

En 2010-11, le CSFP avait finalisé son plan de communication. Le plan a trois objectifs principaux :

- **Réduire le nombre de départ des élèves et du taux de roulement du personnel enseignant**  
Diminuer le nombre d'élèves quittant l'école française pour s'inscrire dans les écoles anglaises ou d'immersion et diminuer le roulement du personnel enseignant.
- **Croissance des effectifs scolaires**  
Maintenir la croissance des effectifs scolaires à une moyenne d'augmentation de 5% par année ou une augmentation de 51 élèves pour le 30 septembre 2012 comparé au 30 septembre 2009.

- **Rayonnement**

D'ici 2012, la totalité des familles d'élèves ayants droit ne fréquentant pas nos écoles, les organismes sociaux et communautaires, la grande majorité de la population et des instances médiatiques connaîtront l'existence des écoles françaises et la qualité des services que celles-ci peuvent offrir.

Le plan fût finalisé en juin 2011.

**Indicateur :** Le plan est évalué et ajusté au besoin

Au cours de l'année scolaire 2010-11, le CSFP n'a pas évalué son plan et aucun ajustement majeur y a été apporté. L'élaboration du plan a débuté en 2008-09. Alors une évaluation sera complétée à la fin de la troisième année en septembre 2012. Une fois l'évaluation du plan complétée, des ajustements y seront apportés si nécessaire. Le succès de la mise en œuvre du plan de communication en rapport à au moins deux de ses objectifs est déjà évident :

La croissance des effectifs : Le CSFP a déjà atteint son objectif d'augmenter son nombre total d'effectifs pour septembre 2012. Une augmentation additionnelle de 5% est prévue pour septembre 2012.

Roulement des enseignants: Le CSFP anticipe que le taux de roulement du personnel enseignants se sera stabilisé comparé à il y a trois ans

**Indicateurs sous-jacents :**

*La fréquence de participation du bureau de la direction aux réunions des conseils d'école est comparée à celle de 2009-2010*

En 2009-10, le personnel du bureau de la direction générale n'a pas participé à des réunions du conseil d'école. En 2010-11 le directeur général a participé à des réunions de trois conseils d'école dans le cadre de la formation des membres de ces instances (décembre 2010 et janvier 2011).

*La fréquence de participation du bureau de direction aux activités communautaires est comparée à celle de 2009-10.*

En 2009-10 le bureau du personnel du directeur général a participé à six événements communautaires (Voir rapport annuel 2009-10). En comparaison, le nombre d'événements communautaires auxquels le bureau de direction a participé en 2010-11 est de neuf. Au cours de l'année 2010-2011, le CSFP a diversifié davantage, comparé à 2009-2010, sa participation aux activités communautaires. C'est en participant aux types d'activités qui suivent que le CSFP a réalisé son objectif d'augmenter la fréquence de sa participation.

- **Le Réseau de développement économique et d'employabilité RDÉE :** Le directeur général a participé à une rencontre sur le recrutement d'employés provenant de France, Belgique et Tunisie. Cette rencontre était organisée par le Bureau de l'immigration et du multiculturalisme et le ministère des Ressources humaines, du Travail et de l'Emploi.

- **FFTNL, FPTNL, Gaboteur** : Le directeur général a été représenté aux assemblées générales annuelles de la Fédération des francophones de Terre-Neuve-et-Labrador (FFTNL), de la Fédération des parents francophone de Terre-Neuve-et-Labrador (FPTNL) et du Gaboteur en fin octobre
- **Journée orientation et carrières** : Le CSFP a co-organisé avec le RDÉE l'événement de la Journée orientation et carrière le 24 février 2011

*Le nombre d'initiatives du bureau de direction pour se rapprocher de la communauté est comparé à celui de 2009-2010.*

Afin de se faire connaître davantage, le CSFP a innové dans ses initiatives comparé à 2009-2010. Il a accompli ceci en coordonnant des événements impliquant davantage les membres de la communauté :

- Le CSFP a organisé des événements à l'ENVOL entourant le 50<sup>ie</sup> anniversaire de l'éducation en français dans la province (15 décembre 2010). Les membres de la communauté francophone et anglophone y ont participé.
- Par l'intermédiaire de son directeur, le CSFP a prononcé trois discours aux clubs Rotariens (Labrador City-Wabush, Mount Pearl et Corner Brook) dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'éducation en français à Terre-Neuve-et-Labrador
- Le CSFP a élaboré le projet CUISINER-SANTÉ en collaboration avec trois associations francophones.
- Le CSFP a fait paraître mensuellement un article dans le Gaboteur dont *L'inclusion scolaire ça vous dit de quoi ?* (19 novembre) et *Un système éducatif axé sur la collaboration* (14 janvier)
- Radio Canada a enregistré cinq heures d'émissions avec les élèves de la côte Ouest...Allo et Ado Hebdo plus un forum sur l'identité bilingue. Les émissions ont été diffusées d'un océan à l'autre.
- Le CSFP a consulté différents publics intéressés afin d'informer sa planification stratégique 2011-2014.

En dépit de ses efforts, le CSFP a participé à six événements comparé à onze en 2009-10. L'arrivée d'une nouvelle secrétaire de direction, responsable de la coordination des événements explique en partie la diminution des initiatives.

*Le nombre de missives diffusées au grand public est comparé à celui de 2009-2010*

Le CSFP n'a pas augmenté le nombre de missives en 2010-11. En 2009-10 le nombre de missives étaient de neuf comparé à huit pour 2010-11. Il s'est plutôt concentrer sur de nouveaux mécanismes de communication pour améliorer son efficacité.

- Le système électronique d'appel téléphonique Synervoice est fonctionnel dans toutes les écoles. Ce système permet aux écoles de communiquer plus facilement et plus rapidement avec les parents.
- Le premier bulletin bilingue du CSFP a été distribué aux parents.
- Le CSFP a facilité une campagne de recrutement pour les écoles de la côte ouest incluant la production de dépliants promotionnels pour les deux écoles.

# DÉFIS ET OPPORTUNITÉS 2010-11

## **L'embauche de personnel cadre**

Le CSFP n'a pas tout le personnel cadre pour lequel il dispose du financement. Malgré ses efforts continus, le CSFP n'a pas réussi à embaucher un directeur des services éducatifs. Le défi c'est de recruter du personnel éducateur francophone et maîtrisant la langue anglaise. Les districts francophone à travers le Pays ont de la difficulté à recruter du personnel exécutif. Le CSFP est en compétition avec les plus gros districts francophone du pays et les quatre autres districts anglophone de la province pour du personnel exécutif bilingue. Le CSFP devra revoir ces mécanismes de recherche de personnel cadre qualifié.

## **Amélioration de la réussite scolaire**

Une analyse des résultats des examens du ministère révèle une tendance vers la baisse des résultats. Le CSFP devra offrir davantage d'encadrement aux enseignants pour assurer un meilleur rendement dans les examens du ministère. Les élèves du CSFP bénéficient des cours à distance du CSFP en leur permettant de s'inscrire à une plus grande variété de cours au secondaire. Le CSFP, en collaboration avec le ministère de l'Éducation devra revoir son appui aux élèves afin qu'ils puissent améliorer leurs rendements académiques au niveau secondaire.

## **L'efficacité du fonctionnement du conseil scolaire**

Après 12 ans d'opération, le CSFP doit évaluer son mécanisme de fonctionnement afin que ses politiques et son administration demeurent toujours pertinents et axés sur la réussite des élèves. Pour se faire le CSFP doit retenir les services d'un vérificateur externe. Le vérificateur fera une étude des besoins en ressources humaines afin de mieux situer le CSFP pour qu'il puisse s'acquitter de son mandat soit la livraison de services éducatifs de qualité aux élèves. Le vérificateur appuiera et accompagnera le CSFP dans l'évaluation du leadership opérationnel.

## **Croissance des effectifs scolaires**

Le CSFP a inscrits 40 élèves additionnels au cours de la dernière année. L'école à St-Jean a connu une croissance sans précédent en 2010-11 et s'attend à ajouter un autre 30 élèves en septembre 2012. Le CSFP est bien positionné pour offrir une instruction Français langue première aux enfants de parents provenant de pays de langue française ou d'autres provinces canadiennes déménageant dans la province. Des élèves de différentes cultures sont inscrits à St.-Jean. Par exemple en quatrième année des élèves parlent différentes langues, l'arabe, l'espagnol, le russe et l'allemand. Le défi sous-jacent pour le CSFP est l'espace nécessaire pour accueillir tous ces élèves. Le CSFP travaillera avec le ministère de l'Éducation pour déterminer l'espace nécessaire requise à court et à long terme.

## **Un nouveau modèle de gouvernance**

Le CSFP adoptera un nouveau modèle de gouvernance lui permettant de se concentrer davantage sur la réussite académique des élèves. Une formation additionnelle sera offert aux conseillers. La mise en

oeuvre de ce modèle améliorera le niveau d'imputabilité du directeur général par la production de rapports reliés spécifiquement aux questions sous-jacentes aux politiques de gouvernance.

### **Hébergement des enseignants au Labrador**

L'hébergement des enseignants demeure un obstacle majeur au recrutement. À Labrador City et à Happy Valley-Goose Bay, une recherche exhaustive pour des logements donne peu de résultats. Le prix du peu de logement disponible est exorbitant. Le CSFP, en collaboration avec le ministère de l'Éducation et autres instances intéressées doivent élaborer un plan à long terme pour résoudre ce problème.

## **Annexe 1**

### ***La Loi scolaire, 1997***

#### **Fonctions du conseil scolaire**

97.

- (1) Le conseil scolaire exerce, relativement à toute école de langue maternelle française, les fonctions que l'article 75 attribue au conseil, sauf celles visées à l'alinéa 75v).
- (2) Le conseil scolaire consulte les membres ayant le droit de vote du conseil d'école sur le fonctionnement de toute école dont celui-ci est responsable, y compris sur l'affectation des enseignants et des autres membres du personnel.

#### **Pouvoirs du conseil scolaire**

98.

- (1) Le conseil scolaire exerce, relativement à toute école de langue maternelle française, les pouvoirs que l'article 76 attribue au conseil et peut, en outre, faire des recommandations en vertu du paragraphe 95(3), de l'article 100 et des paragraphes 102(2), 102(8), 102(10) et 114(3).
- (2) Le conseil scolaire peut, sous réserve de l'approbation du ministre, déterminer la marche à suivre pour l'élection du conseil scolaire et des conseils d'école, et tenir des élections.

#### **Fonctions du conseil**

75.

- (1) Le conseil exerce les fonctions suivantes :
  - a) organiser et administrer l'enseignement primaire, élémentaire et secondaire dans le district ;
  - b) fournir l'enseignement aux élèves, soit en établissant un programme dans les écoles, soit en concluant un accord avec un autre conseil ou avec un autre établissement d'enseignement au Canada ;

- c) déterminer des principes directeurs pour l'efficacité de fonctionnement des écoles primaires, élémentaires et secondaires du district ;
- d) s'assurer que les politiques et lignes directrices énoncées par le ministre en matière d'enseignement à l'enfance en difficulté sont suivies dans les écoles placées sous sa compétence ;
- e) assurer la supervision suffisante de tous les élèves inscrits dans ses écoles durant la période pour laquelle il est responsable de ceux-ci ;
- f) établir une politique d'équité en matière d'emploi et dresser un plan de mise en œuvre de celle-ci ;
- g) embaucher et renvoyer les employés ;
- h) embaucher et affecter les enseignants ;
- i) adopter des politiques de gestion du personnel conformes aux méthodes de gestion du personnel du gouvernement de la province, avec les adaptations nécessaires, sauf si d'autres politiques sont approuvées, par écrit, par le ministre ;
- j) formuler des politiques d'évaluation des employés ;
- k) prendre les dispositions voulues pour le cautionnement exigé du directeur adjoint des finances et de l'administration, ainsi que d'autres employés du conseil dont les fonctions comprennent la perception, la réception et le dépôt de sommes appartenant au conseil ;
- l) acheter ou acquérir de quelque autre façon, sous réserve de l'approbation préalable écrite du ministre, les biens immeubles dont il a besoin ;
- m) s'assurer que, dans les écoles dont il a la garde, les programmes et les cours, y compris en matière d'instruction religieuse, ainsi que le matériel prescrit et approuvé par le ministre, sont conformes ;
- n) s'assurer que chaque école dans son district respecte des normes suffisantes en matière de programmes de rendement ;
- o) établir des politiques en matière d'évaluation et de passage des élèves ;
- p) établir les priorités en ce qui a trait à la construction, à l'entretien et à la réparation des écoles, et faire des recommandations au ministre ;
- q) communiquer au public ses politiques et programmes, et gagner son appui à l'égard de ceux-ci ;
- r) faire parvenir au ministre toutes les pièces et déclarations qu'exige la présente loi, ainsi que les rapports et les déclarations que peut exiger le ministre ;
- s) s'il le juge nécessaire, assurer le transport des élèves ;
- t) lorsqu'il assure le transport des élèves, voir à ce que tous les véhicules affectés au transport scolaire soient en bon état d'entretien et couverts par une assurance responsabilité suffisante, et à ce qu'un programme approprié de sécurité soit donné aux élèves transportés ;
- u) souscrire à une police d'assurance pour tous les bâtiments et le matériel, et à une assurance responsabilité civile à l'égard de tous dommages matériels et blessures ;
- v) ne s'applique pas au CSFP
- w) sous réserve des dispositions de tout accord qu'il a conclu avec un collège ou un institut, admettre, à tout moment convenable, dans une école dont il a la garde, tout élève inscrit à un programme de formation des étudiants-assistants pour qu'il puisse faire l'observation et effectuer un stage ;
- x) sur l'ordre du ministre, organiser et administrer toute école ouverte dans un établissement ;
- y) se conformer aux instructions d'application générale données par le ministre ;
- z) informer immédiatement le ministre par écrit de toute vacance d'un poste de directeur ou de directeur adjoint.

- (2) Par dérogation à l'alinéa (1) g), aucun suppléant n'est employé ou embauché comme enseignant sans la permission du ministre.
- (3) Le conseil est comptable au ministre des deniers publics qu'il dépense, de l'exécution des programmes d'enseignement et d'évaluation qu'exige le ministre, ainsi que de l'observation de normes suffisantes de programmes et de rendement dans les écoles du district.

### **Pouvoirs du conseil**

76.

(1) Le conseil peut exercer les pouvoirs suivants :

- a) employer les personnes qu'il estime nécessaires à ses activités et à la réalisation de ses objets ;
- b) conclure des accords pour accomplir les fonctions que lui attribue la présente loi ;
- c) permettre l'utilisation des bâtiments scolaires dont il a la garde en dehors des heures de classe à des fins n'empêchant pas le fonctionnement normal de l'école ;
- d) fixer le prix de l'utilisation des écoles par une personne ou par un groupe selon l'alinéa c) ;
- e) obliger tout élève qu'un enseignant estime souffrir d'une maladie transmissible ou d'une affection physique ou mentale qui pourrait mettre en danger la santé d'un employé du conseil ou d'autres élèves à se soumettre à l'examen d'un médecin ou autre professionnel nommé ou approuvé par le conseil et, sur la recommandation du médecin ou du professionnel, exclure l'élève de l'école jusqu'à ce qu'un certificat que le conseil estime acceptable soit obtenu d'un médecin ou du professionnel susmentionné, permettant à l'élève de retourner à l'école, mais l'exclusion ou la prorogation de celle-ci est réexaminée par le conseil dans les 25 jours de classe suivants ;
- f) au moyen d'un avis écrit, obliger tout employé ou autre membre du personnel à se soumettre à l'examen d'un médecin nommé ou approuvé par le conseil ou au test psychologique administré par deux médecins ou deux psychologues autorisés aux termes de la loi dite *Psychologists Act* et à présenter un certificat que le conseil estime acceptable, signé par les médecins ou les psychologues et indiquant les conclusions sur l'état physique ou psychologique de cet employé ou de cette personne ;
- g) renvoyer sans préavis tout employé ou autre membre du personnel qui, dans le délai de 14 jours suivant la réception de l'avis visé à l'alinéa f), n'a pas fait d'efforts raisonnables pour se soumettre au test ;
- h) lorsque le certificat présenté au conseil conformément à l'alinéa f) établit que l'état physique ou psychologique de l'employé ou autre membre du personnel serait préjudiciable à un employé du conseil ou aux élèves, enjoindre à l'employé ou autre membre du personnel de prendre un congé de maladie ou un autre congé acquis ou, s'il n'a pas de crédit de congé ou a épuisé ses crédits, l'obliger à prendre un congé non payé ;
- i) suspendre, avec ou sans rémunération, tout employé ou autre membre du personnel qui est inculpé d'une infraction qui, de l'avis du conseil, le rendrait inapte à remplir ses fonctions ;
- j) sous réserve de la permission écrite du père ou de la mère de l'élève intéressé et conjointement avec les autorités responsables de la réglementation de la circulation dans

- le secteur, prévoir un système de patrouilles scolaires dans lequel l'élève peut aider à guider la circulation automobile notamment sur la voie publique, dans la mesure où la circulation nuit à l'entrée et à la sortie des élèves ;
- k) sous réserve de l'approbation préalable écrite du ministre, recueillir des fonds sur son propre crédit pour réaliser ses objectifs ;
  - l) sous réserve de l'approbation préalable écrite du ministre, vendre ou louer des biens pour réaliser ses objectifs ;
  - m) fixer des droits pour le transport des élèves ;
  - n) adhérer à une association provinciale de conseils scolaires et verser la cotisation.
- (2) Par dérogation à l'article 75 ou au paragraphe (1) du présent article, le conseil ne peut fermer une école qu'après avoir donné aux parents des élèves touchés la possibilité de lui présenter des observations.

### **Composition**

95.

- (3) Le nombre de conseillers à élire par chaque conseil d'école est fixé et peut être modifié par arrêté du ministre sur recommandation du conseil scolaire.

### **Fonds d'immobilisations**

100. Le ministre paie, sur les crédits approuvés par l'Assemblée législative, les dépenses de construction, d'agrandissement et d'équipement des écoles de langue maternelle française conformément aux recommandations du conseil scolaire.

### **Conseil d'école – membres votants**

102.

- (2) Le nombre – ne dépassant pas neuf – des membres élus du conseil d'école, ainsi que les écoles dont le conseil est responsable, sont déterminés et peuvent être modifiés par le ministre sur recommandation du conseil scolaire.
- (8) Lorsque le nombre de membres élus au conseil d'école est inférieur à celui fixé par arrêté du ministre, ce dernier nomme, sur recommandation du conseil scolaire ou du conseil scolaire provisoire désigné en vertu de l'article 114, le nombre de membres nécessaire pour satisfaire à l'arrêté.

- (10) L'élection des membres du conseil d'école se tient dans le cadre des élections au conseil prévus à l'article 53 ou à la date que détermine le ministre sur recommandation du conseil scolaire et le mandat des membres élus au conseil d'école est identique à celui des conseillers scolaires.

### **Conseil scolaire provisoire**

114.

- (1) Le conseil scolaire provisoire est prorogé.
- (2) Les nominations au conseil provisoire sont faites sur recommandation de la Fédération des Parents Francophones de Terre-Neuve-et-Labrador en conformité avec les exigences énoncées au paragraphe 95(4).
- (3) Sur ordre du ministre, donné sur recommandation du premier conseil scolaire élu conformément à l'article 95, le conseil provisoire est dissous.

**Annexe 2**  
**Les états financiers vérifiés**

**Conseil scolaire francophone  
provincial de Terre-Neuve-et-  
Labrador**

**ÉTATS FINANCIERS/  
RAPPORT DE VÉRIFICATION INDÉPENDANT**

**Le 30 juin 2011**

**Conseil scolaire francophone provincial  
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Table des matières**

**Le 30 juin 2011**

<b>Rapport de l'auditeur indépendant .....</b>	<b>1</b>
--	----------

**États financiers:**

<b>État de la situation financière .....</b>	<b>2</b>
<b>État des résultats et capitaux propres (déficit) du conseil .....</b>	<b>3</b>
<b>État des flux de trésorerie.....</b>	<b>4</b>
<b>État de la variation du fond d'immobilisations.....</b>	<b>5</b>

**Notes afférentes aux états financiers:**

<b>1. Conventions comptables .....</b>	<b>7</b>
<b>2. Instruments financiers.....</b>	<b>7</b>
<b>3. Gestion du capital.....</b>	<b>7</b>
<b>4. Débiteurs .....</b>	<b>8</b>
<b>5. Crédoeurs et frais courus .....</b>	<b>9</b>
<b>6. Investi en immobilisations .....</b>	<b>10</b>
<b>7. Indemnité de départ comptabilisée d'avance .....</b>	<b>11</b>
<b>8. Congé payé de l'exécutif .....</b>	<b>11</b>
<b>9. Réserve .....</b>	<b>11</b>
<b>10. Passif éventuel .....</b>	<b>11</b>

**Annexes:**

<b>1. Revenus courants .....</b>	<b>12</b>
<b>2. Frais d'administration.....</b>	<b>14</b>
<b>3. Programmes éducatifs .....</b>	<b>15</b>
<b>4. Dépenses de fonctionnement et d'entretien des écoles.....</b>	<b>16</b>
<b>5. Dépenses de transport scolaire.....</b>	<b>17</b>
<b>6. Services auxiliaires.....</b>	<b>18</b>
<b>7. Dépenses diverses .....</b>	<b>18</b>
<b>8. Détails des immobilisations.....</b>	<b>19</b>
<b>9. Détails de la dette à long terme .....</b>	<b>20</b>
<b>9A Sommaire de la dette à long terme .....</b>	<b>22</b>
<b>9B Tableau des versements sur la dette à long terme exigibles à court terme .....</b>	<b>23</b>
<b>9C Tableau des dépenses d'intérêts .....</b>	<b>24</b>
<b>10. Services aux élèves – financement fédéral.....</b>	<b>25</b>
<b>11. Programmes communautaires – financement fédéral.....</b>	<b>26</b>

**Informations supplémentaires:**

<b>1. Encaisse .....</b>	<b>27</b>
<b>2. Investissements à court terme .....</b>	<b>27</b>
<b>3. Dépenses payées d'avance.....</b>	<b>28</b>

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2011, l'état des résultats et capitaux propres (déficit) du conseil, l'état des flux de trésorerie et l'état de variation du fond d'immobilisations pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité du Conseil pour les états financiers*

Le Conseil est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador au 30 juin 2011, ainsi que ses résultats et capitaux propres (déficit) du conseil, ses flux de trésorerie et la variation du fond d'immobilisations pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés  
Saint-Jean (Terre-Neuve-et-Labrador), Canada  
November 4, 2011

**Conseil scolaire francophone provincial  
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
Au 30 juin 2011**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b><u>ACTIF</u></b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse (Info. supp. 1)	\$ -	\$ 84,020
Investissements à court terme (Info. supp. 2)	307,500	206,000
Débiteurs (Note 4)	570,877	458,713
TVH à recevoir	26,279	30,254
Dépenses payés d'avance (Info. supp. 3)	14,120	21,191
	<hr/>	<hr/>
Total - actif à court terme	918,776	800,178
	<hr/>	<hr/>
Investissements à long terme		
Immobilisations (annexe 8)	9,295,498	9,550,794
	<hr/>	<hr/>
	\$ 10,214,274	\$ 10,350,972
	<hr/>	<hr/>
<b><u>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</u></b>		
<b>Passifs à court terme</b>		
Découvert (Info. supp. 1)	\$ 29,044	\$ -
Payable au gouvernement de TNL	176,140	118,899
Créditeurs et frais courus (Note 5)	63,219	67,800
Dette à long terme exigible à court terme	3,596	7,500
	<hr/>	<hr/>
Total passifs à court terme	271,999	194,199
	<hr/>	<hr/>
Dette à long terme	-	-
	<hr/>	<hr/>
Indemnité de départ - Corps enseignant (Note 7)	305,680	335,438
Indemnité de départ - personnel de soutien (Note 7)	59,305	59,767
Paie de vacances des employés	12,878	12,266
Paie de vacances - directions (Note 8)	67,702	53,129
Obligation pour paie d'été des enseignants	434,118	404,409
Revenus reportés	68,355	32,962
	<hr/>	<hr/>
	948,038	897,971
	<hr/>	<hr/>
<b>Capitaux propres au conseil</b>		
Investi en immobilisations (Note 6)	9,286,823	9,539,352
Réserve (Note 9)	51,000	51,000
Capitaux propres (Déficit) du conseil	(343,586)	(331,550)
	<hr/>	<hr/>
<b>Avoir - total</b>	8,994,237	9,258,802
	<hr/>	<hr/>
	\$ 10,214,274	\$ 10,350,972
	<hr/>	<hr/>

Passif éventuel (Note 10)  
Approuvé

Président

Directeur de l'Éducation

**Conseil scolaire francophone provincial  
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**État des résultats et capitaux propres (déficit) du conseil**

Exercice terminé le 30 juin 2011

	<u>2011</u>	<u>Budget</u>	<u>2010</u>
<b>Revenus (Annexe 1)</b>			
Subventions fédérales	\$ 974,180	\$ 977,927	\$ 1,146,895
Subventions provinciales	6,500,620	6,057,936	6,067,015
Dons	-	-	-
Services auxiliaires	133,680	130,000	129,888
Divers	1,049	659	406
	<u>7,609,529</u>	<u>7,166,522</u>	<u>7,344,204</u>
<b>Dépenses</b>			
Frais d'administration (Annexe 2)	653,307	551,500	600,094
Programmes éducatifs (Annexe 3)	4,203,941	4,019,250	3,885,084
Entretien et fonctionnement (Annexe 4)	731,434	704,345	641,623
Transport scolaire (Annexe 5)	425,528	407,000	413,556
Services auxiliaires (Annexe 6)	151,712	160,000	161,198
Dépenses diverses (Annexe 7)	30,794	-	33,500
Services aux élèves - subventions fédérales (Annexe 10)	802,039	799,300	949,709
Programmes communautaires - subventions fédérales (Annexe 11)	171,000	178,627	175,900
Amortissement des immobilisations	418,325	387,500	385,717
	<u>7,588,080</u>	<u>7,207,522</u>	<u>7,246,381</u>
Excédent des revenus courants sur les dépenses avant l'item sous-noté	21,449	(41,000)	97,823
Transfert au fond d'immobilisations	48,669	-	71,856
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses de l'exercice	(27,220)	(41,000)	25,967
Congé payé - Direction générale (Note 8)	(14,573)	-	(12,056)
Indemnité de départ des enseignants comptabilisée d'avance (Note 7)	29,757	-	(96,744)
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses ajusté	(12,036)	(41,000)	(82,833)
Capitaux propres (déficit) du conseil, début de l'exercice	(331,550)	-	(233,717)
Transfert (à) de la réserve	-	-	(15,000)
Capitaux propres (déficit), fin de l'exercice	<u>\$ (343,586)</u>	<u>\$ (41,000)</u>	<u>\$ (331,550)</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

**Conseil scolaire francophone provincial  
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**État des flux de trésorerie  
Exercice terminé le 30 juin 2011**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>Activités d'exploitation</b>		
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses	\$ (12,036)	\$ (82,833)
N'affectant pas l'encaisse		
- Amortissement des immobilisations et financement reporté	\$2,767	\$2,855
Variations dans le fonds de roulement hors-caisse		
- Investissements à court terme	(101,500)	100,000
- Débiteurs	(108,189)	32,791
- Dépenses payés d'avance	7,071	10,611
- Payable au gouvernement de TNL	57,241	(33,834)
- Crédoiteurs et frais courus	(4,581)	14,184
- Dette à long terme exigible à court terme	(3,904)	7,500
- Obligation pour paie d'été	29,709	31,663
- Indemnité de départ comptabilisée d'avance	(30,220)	105,813
- Avantages sociaux - autres	15,184	14,084
- Revenus reportés	35,394	(55,609)
	<u>(113,064)</u>	<u>147,225</u>
<b>Activités de financement</b>		
Produits des prêts bancaires	-	-
Subventions - immobilisations	163,029	2,276,040
Revenus d'immobilisations - autres	-	-
Variations dans la dette à long terme	-	-
Autre - réserve	-	-
	<u>163,029</u>	<u>2,276,040</u>
<b>Activités d'investissements</b>		
Produits de la vente d'immobilisations	-	-
Acquisitions d'immobilisations	(163,029)	(2,276,040)
Autre	-	-
	<u>(163,029)</u>	<u>(2,276,040)</u>
<b>Augmentation (Diminution) de l'encaisse</b>	(113,064)	147,225
<b>Encaisse (découvert), début de l'exercice</b>	<u>84,020</u>	<u>(63,205)</u>
<b>Encaisse (découvert), fin de l'exercice</b>	<u>\$ (29,044)</u>	<u>\$ 84,020</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

**Conseil scolaire francophone provincial  
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**État de variation du fond d'immobilisations  
Exercice terminé le 30 juin 2011**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b><u>Produits en immobilisation</u></b>		
<b>Produits de prêts bancaires</b>		
- Construction d'écoles	\$ -	\$ -
- Équipement	-	-
- Véhicules de service	-	-
- Transport scolaire	-	-
	<hr/>	<hr/>
<b>Subventions fédérales</b>		
Construction d'écoles et équipements	-	-
Autre	-	-
	<hr/>	<hr/>
<b>Dons</b>		
- Produits monétaires	-	-
- Produits non-monétaires	-	-
- Usage affecté	-	-
	<hr/>	<hr/>
<b>Vente d'immobilisations - produits</b>		
- Terrains et édifices	-	-
- Équipement	-	-
- Véhicules de service	-	-
- Véhicules de transport scolaire	-	-
	<hr/>	<hr/>
<b>Autres produits d'immobilisation</b>		
- Intérêts sur des investissements du fond immobilisation	-	-
- Primes sur obligations non-garanties	-	-
- Recouvrement de dépenses	-	-
- Produits d'assurance	-	-
- Subventions d'autochtones	-	-
- Divers		
- Subventions en immobilisation - Province de TNL	114,360	2,374,184
- Aliénation de l'école à Happy Valley - Goose Bay	-	(170,000)
- Partage de coûts pour subventions de technologie d'info	-	-
	<hr/>	<hr/>
<b>Total des produits en immobilisations</b>	<u>114,360</u>	<u>2,204,184</u>
<b>Transfert du fond - réserve</b>	<hr/> -	<hr/> -
<b>Transfert du fond - fonctionnement</b>	<hr/> 48,669	<hr/> 71,856
<b>Total</b>	<u><u>\$ 163,029</u></u>	<u><u>\$ 2,276,040</u></u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

**Conseil scolaire francophone provincial  
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**État de la variation du fonds d'immobilisations (suite)  
Exercice terminé le 30 juin 2011**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b><u>Dépenses en immobilisation</u></b>		
<b>Acquisitions d'immobilisations</b>		
- Terrains et sites	\$ -	\$ -
- Édifices	111,078	2,165,128
- Mobilier et équipement - écoles	35,525	98,995
- Mobilier et équipement - autres	7,313	10,767
- Véhicules de service	-	-
- Transport scolaire	-	-
- Autre - Centre des Grands-Vents	9,113	1,150
	<u>163,029</u>	<u>2,276,040</u>
<b>Paiement du principal de dette à long terme</b>		
- Construction d'écoles	-	-
- Équipement	-	-
- Véhicules de service	-	-
- Autres	-	-
	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Dépenses diverses</b>		
- Autre	-	-
	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Total dépenses en immobilisations</b>	<u><u>\$ 163,029</u></u>	<u><u>\$ 2,276,040</u></u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

# Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador

## Notes afférentes aux états financiers Exercice terminé le 30 juin 2011

### 1. Conventions comptables:

Les états financiers ci-joints ont été préparés selon une comptabilité par fonds qui est généralement acceptée pour les districts scolaires. La comptabilité par fonds se définit par "des procédures comptables selon lesquelles on se sert d'un groupe de comptes qui s'autobalance pour chaque fonds." Il est normal que les districts scolaires comptabilisent séparément l'activité de leur fonds de fonctionnement et leur fonds d'immobilisation.

Voici un sommaire des conventions comptables adoptées par le District, relatif à la comptabilité par fonds.

- a. Les subventions reçues par le District sont enregistrées soit dans le fond de fonctionnement ou dans le fond d'immobilisation selon leur provenance. Les subventions du ministère de l'Éducation sont traitées comme un revenu de fonctionnement tandis que celles de la province qui se rapportent aux immobilisations sont comptabilisées comme des revenus en immobilisations.
- b. Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant dans le fond d'immobilisations et sont amorties au cours de leur durée d'utilisation.
- c. L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode linéaire basée sur le nombre d'exercices financiers suivant:
  - Édifices scolaires - 40 ans
  - Mobilier - 10 ans
  - Équipement - 10 ans
  - Ordinateurs - 4 ans
- d. Les allocations gouvernementales se rapportant aux immobilisations sont reportées et amorties selon la même méthode utilisée pour les biens auxquels elles se rapportent.
- e. Le Conseil scolaire a acquis, dans certains cas, des terrains pour ses bâtiments sans coût. Dans d'autres cas, le Conseil a obtenu l'autorisation de se servir du terrain, sans devenir propriétaire, tant et aussi longtemps que les propriétés sont utilisées pour des fins pédagogiques. Dans le cas où le terrain constitue la propriété du Conseil, des déterminations de valeur de marché n'étaient pas possibles, ce qui signifie que la juste valeur marchande n'a pas été comptabilisée.
- f. La préparation d'états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus canadiens exige que la direction prépare des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants présentés dans l'actif et le passif, la divulgation d'actif éventuel et de passif éventuel à la date des états financiers et les montants des revenus et des dépenses présentés durant la période. De telles estimations comprennent l'amortissement des immobilisations. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

### 2. Instruments financiers

Juste valeur

La valeur comptable des investissements à court terme du Conseil, des comptes débiteurs, de la TVH à recevoir, des découverts, des comptes payables au gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador et des créateurs et charges à payer se rapproche de la juste valeur en raison de la maturité immédiate ou à court terme de ces instruments.

La juste valeur des indemnités de départ, des autres avantages sociaux, du congé payé de l'exécutif et de la paie d'été est inférieure à la valeur comptable puisque ces montants ne portant pas intérêt. Cependant, parce que ces montants n'ont pas de modalités de remboursement fixes, la juste valeur et l'exposition aux risques liés ne peuvent pas être déterminées avec certitude. Ces montants sont donc comptabilisés à leur valeur comptable.

### 3. Gestion du capital

L'objectif du Conseil en matière de gestion du capital est de s'assurer de sa capacité à respecter ses engagements de fonctionnement quand ils deviennent exigibles. Il y parvient principalement en exerçant une surveillance continue de ses flux de trésorerie réels et projetés et en apportant les ajustements nécessaires aux capitaux.

**Conseil scolaire francophone provincial  
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Notes afférentes aux états financiers  
Au 30 juin 2011**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>4. <u>Débiteurs</u></b>		
<u>À court terme</u>		
Gouvernement provincial:	\$ 506,772	\$ 413,052
Transport	6,129	-
Gouvernement fédéral	30,187	18,063
Autres remboursements provinciaux	-	-
Location	20,801	24,733
Intérêts	274	13
Avances pour déplacements et divers	2,544	2,311
<u>Immobilisations</u>		
Subventions du gouvernement provincial pour construction	4,170	541
Contributions locales	-	-
Autres districts scolaires	-	-
Autres	-	-
	<u>\$ 570,877</u>	<u>\$ 458,713</u>
	<u>\$ 570,877</u>	<u>\$ 458,713</u>

**Conseil scolaire francophone provincial  
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Notes afférentes aux états financiers  
Au 30 juin 2011**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>5. <u>Créditeurs et frais courus</u></b>		
<u>À court terme</u>		
Fournisseurs	\$ 29,213	\$ 28,240
Charges comptabilisées d'avance	24,280	39,560
Intérêts comptabilisés d'avance	-	-
Salaires comptabilisés d'avance	9,726	-
Déductions de paie	-	-
Taxe des ventes au détail	-	-
Subventions reportées	-	-
Autre	-	-
 <u>Immobilisations</u>		
Fournisseurs	-	-
Charges comptabilisées d'avance	-	-
Intérêts comptabilisés d'avance	-	-
Subventions reportées	-	-
Autres	-	-
	<b>\$ 63,219</b>	<b>\$ 67,800</b>
	<b>\$ 63,219</b>	<b>\$ 67,800</b>

## Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador

Notes afférentes aux états financiers  
Exercice terminé le 30 juin 2011

### 6. Investi en immobilisations

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Investi en immobilisations, début de l'exercice	\$ 9,539,352	\$ 7,646,175
Plus:		
Transfert du fonds d'opération au fond d'immobilisations	48,669	71,856
Subventions:		
- Province - Contributions pour construction	-	-
- Autres	-	-
Projets en immobilisations financés par la province mais payés à d'autres entités de la part du District	114,360	2,374,183
Dons		
Produits de la vente d'immobilisations		
- Terrains	-	-
- Édifices	-	-
- Équipement	-	-
- Véhicules	-	-
- Autres	-	-
Intérêts sur des investissements du fond d'immobilisations	-	-
Recouvrements de dépenses	-	-
Produits d'assurance - Immobilisations	-	-
Divers	-	-
	<u>163,029</u>	<u>2,446,039</u>
Moins ajustements:		
Amortissement d'investi en immobilisations	415,558	382,862
Coût d'immobilisations vendues		
- Terrains	-	-
- Édifices	-	170,000
- Équipement	-	-
- Véhicules	-	-
- Autre	-	-
	<u>415,558</u>	<u>552,862</u>
Autre	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Investi en immobilisations</b>	<b>\$ 9,286,823</b>	<b>\$ 9,539,352</b>

# Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador

Notes afférentes aux états financiers  
Exercice terminé le 30 juin 2011

## 7. Indemnité de départ comptabilisée d'avance

Le montant de 29 757 \$ pour des coûts se rapportant à la variation de l'indemnité de départ des enseignants et le montant de 462 \$ pour l'indemnité de départ des employés de soutien sont inclus dans les dépenses. Le montant de 305 680 \$ pour l'indemnité de départ des enseignants et le montant de 59 305 \$ pour l'indemnité de départ des employés de soutien pour un total de 364 985 \$ sont inclus dans le passif.

La comptabilisation de l'indemnité de départ des enseignants est requise par le ministère de l'Éducation du Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador et n'a pas d'incidence sur l'opération du Conseil scolaire. Aucun débiteur n'est comptabilisé pour contrebalancer ce passif.

L'indemnité de départ du personnel de soutien est financé à même les subventions régulières du Conseil.

## 8. Congé payé de l'exécutif

Le montant de 14 573 \$ pour congé payé de l'exécutif a été inclus dans les dépenses courantes. Le montant de 67 702 \$ pour congé payé de l'exécutif lié au 30 juin 2010 a été prise en compte dans cette période. Aucun débiteur n'est comptabilisé pour contrebalancer ce passif.

## 9. Réserve

Suite aux baux avec les locataires du Centre scolaire et communautaire des Grands-Vents à Saint-Jean, cette réserve constitue un fonds que la direction a assujéti à des restrictions pour permettre l'acquisition future d'équipement informatique nécessaire et des rénovations majeures pour cet édifice.

## 10. Passif éventuel

Un particulier a signifié à l'organisation une déclaration de réclamation d'un montant non spécifié pour congédiement injustifié du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador. Par la suite, l'organisation a déposée une défense contre cette réclamation. Ce litige n'a pas été résolu à ce jour et le montant et l'éventualité du règlement sont impossibles à déterminer pour le moment.

**Conseil scolaire francophone provincial  
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Revenus courants  
Exercice terminé le 30 juin 2011**

<u>Revenus courants</u>	<u>2011</u>	<u>Budget</u>	<u>2010</u>
<b>Subventions du gouvernement fédéral</b>			
Subventions d'exploitation	\$ 974,180	\$ 977,927	\$ 1,146,895
<b>Subventions du gouvernement provincial</b>			
Subventions d'exploitation	1,503,477	1,492,336	1,446,743
Amortissement des revenus reportés se rapportant aux immobilisations	415,558	385,000	382,862
Subventions spéciales			
- Musique traditionnelle	-	-	-
- Moniteurs de langues	42,187	30,000	30,063
- Récupération linguistique	-	-	-
- Allocation de crédit pour les manuels scolaires	-	-	-
- Communication technologique	-	-	-
- Autres	272,760	34,000	223,193
Salaires et avantages sociaux	-	-	-
- Directeur et directeur adjoint	238,781	255,000	228,500
- Enseignants	3,337,912	3,300,000	3,082,757
- Suppléants	135,339	71,100	103,325
- Aides élèves	135,810	90,500	166,182
- Directeur services éducatifs	-	-	7,187
Transport scolaire	-	-	-
- Propriété du CSFP	-	-	-
- Contractés	418,796	400,000	396,203
- Handicapés	-	-	-
	<u>6,500,620</u>	<u>6,057,936</u>	<u>6,067,015</u>
<b>Dons</b>			
Produits monétaires	-	-	-
Produits non-monétaires	-	-	-
Usage affecté	-	-	-
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Services auxiliaires</b>			
Revenus des locations de résidences	-	-	-
Revenus des locations des écoles et services Cafétérias	108,680	105,000	104,888
Autre - ARCO	25,000	25,000	25,000
	<u>133,680</u>	<u>130,000</u>	<u>129,888</u>
	<u>7,608,480</u>	<u>7,165,863</u>	<u>7,343,798</u>

**Conseil scolaire francophone provincial  
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Revenus courants  
Exercice terminé le 30 juin 2011**

	<u>2011</u>	<u>Budget</u>	<u>2010</u>
<b>Divers</b>			
Intérêts sur les investissements	1,049	450	406
Location des autobus scolaires	-	-	-
Recouvrements de dépenses	-	-	-
Revenus d'autres conseils scolaires	-	-	-
Produits d'assurance	-	-	-
Revenus pour l'éducation bilingue	-	-	-
Revenus provenant de la subvention d'autochtones	-	-	-
Autres subventions fédérales	-	-	-
Manuels scolaires	-	-	-
Autres			
- Tutorat pour les frais de scolarité	-	-	-
- Divers	-	209	-
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	1,049	659	406
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
<b>Total des revenus courants</b>	<u>\$ 7,609,529</u>	<u>\$ 7,166,522</u>	<u>\$ 7,344,204</u>

**Conseil scolaire francophone provincial  
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Frais d'administration  
Exercice terminé le 30 juin 2011**

	<u>2011</u>	<u>Budget</u>	<u>2010</u>
<b>Salaires et avantages sociaux</b>			
Directeur et directeur adjoint	\$ 238,781	\$ 255,000	\$ 228,538
Personnel du bureau	115,143	115,000	117,549
Fournitures de bureau	6,876	7,500	6,073
Remplacement des meubles et équipements	2,634	4,000	3,078
Affranchissement	5,486	7,000	7,152
Téléphone	19,708	19,000	21,863
Location et réparation d'équipement de bureau	11,192	8,500	10,024
Frais bancaires	3,542	3,500	4,052
Électricité	-	-	-
Carburant	-	-	-
Assurance	-	-	-
Réparations et entretien des édifices	3,257	3,000	3,151
Déplacements	21,634	15,000	30,249
Dépenses - réunions du CSFP	55,760	51,000	54,474
Dépenses - élection de conseillers	-	-	-
Services professionnels	128,223	27,500	63,921
Publicités - recrutement du personnel	19,990	4,000	10,568
Cotisations	17,914	21,500	24,344
Frais des services municipaux	1,150	1,000	1,090
Location des locaux	-	-	-
Déménagement	55	-	-
Divers	896	1,500	786
Taxe de paie	-	-	-
Perfectionnement	1,066	7,500	13,182
<b>Total des frais d'administration</b>	<b>\$ 653,307</b>	<b>\$ 551,500</b>	<b>\$ 600,094</b>

**Conseil scolaire francophone provincial  
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Programmes éducatifs  
Exercice terminé le 30 juin 2011**

	<u>2011</u>	<u>Budget</u>	<u>2010</u>
<b>Salaires pédagogiques (bruts)</b>			
Salaires des enseignants - Réguliers	\$ 2,824,961	\$ 2,777,500	\$ 2,619,187
- Suppléants	129,552	66,100	89,966
- Payé par le Conseil	91,061	50,000	64,525
Augmentation	-	-	-
Avantages sociaux	480,966	460,000	442,737
Secrétaires d'école - Salaires et avantages	158,015	158,500	150,346
Taxes salariales	65,575	62,500	61,174
Autres - S & A: Coordinateurs de programmes	119,630	115,000	57,629
Autres - S & A: Aides élèves	120,230	90,500	139,793
Autres - S & A: Labrador	-	-	-
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	3,989,990	3,780,100	3,625,357
<b>Matériels pédagogiques</b>			
Fournitures scolaires	16,910	23,500	21,972
Matériels - Bibliothèque	1,920	2,500	554
Matériels pédagogiques	35,236	25,000	30,220
Manuels scolaires	107	500	-
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	54,173	51,500	52,746
<b>Mobilier et équipement pédagogique</b>			
Remplacement	22,533	50,000	21,518
Locations et réparations	7,750	8,500	7,680
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	30,283	58,500	29,198
<b>Déplacement du personnel pédagogique</b>			
Coordinateurs de programmes	27,099	27,500	6,371
Enseignants	11,784	17,500	12,625
Sessions de formation et conférences	2,700	5,000	4,108
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	41,583	50,000	23,104
<b>Autres coûts attribués à la pédagogie</b>			
Programme de moniteur francophone	46,265	35,000	32,881
Inclusion - Adaptation scolaire	35,294	30,000	75,960
Secrétaires - Perfectionnement	232	6,500	170
Secrétaires - Déplacement	1,994	1,650	2,042
Secrétaires- Équipement	944	2,000	-
Projet Mathématique CO	301	-	-
Bon Départ	2,882	4,000	4,477
Projets Parascolaires	-	-	9,516
Repas Santé	-	-	4,725
Budget directions	-	-	3,608
Art et Culture	-	-	21,300
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	87,912	79,150	154,679
<b>Total des dépenses pour les programmes éducatifs</b>	<hr/> <b>\$ 4,203,941</b>	<hr/> <b>\$ 4,019,250</b>	<hr/> <b>\$ 3,885,084</b>

**Conseil scolaire francophone provincial  
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Dépenses d'opération et d'entretien des écoles  
Exercice terminé le 30 juin 2011**

	<u>2011</u>	<u>Budget</u>	<u>2010</u>
Salaires - concierges	\$ 224,611	\$ 223,400	\$ 211,723
Salaires - entretien	89,174	89,900	61,673
Taxes salariales	-	-	-
Électricité	136,229	140,000	131,114
Carburant	-	-	-
Frais pour les services municipaux	25,360	13,000	7,169
Téléphone	26,323	25,000	26,590
Véhicule et déplacements	15,463	18,500	16,427
Matériels de conciergerie	19,350	20,000	19,967
Équipement de conciergerie	908	2,500	1,522
Réparation et maintien - édifices	110,258	70,500	92,608
Réparation et maintien - équipement	12,704	23,545	3,985
Services contractés - conciergerie	1,279	3,000	1,125
Déneigement	67,812	65,000	63,316
Locations	-	-	-
Autres - perfectionnement	-	6,500	1,149
Autres - systèmes de sécurité	1,963	3,500	3,255
<b>Total des dépenses d'opération et d'entretien des écoles</b>	<b>\$ 731,434</b>	<b>\$ 704,345</b>	<b>\$ 641,623</b>

**Conseil scolaire francophone provincial  
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Dépenses de transport scolaire  
Exercice terminé le 30 juin 2011**

	<u>2011</u>	<u>Budget</u>	<u>2010</u>
Opération et maintien des transports			
Propriété du Conseil scolaire	\$ -	\$ -	\$ -
Services contractés			
Transport régulier	425,528	407,000	413,556
Handicapé	-	-	-
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	425,528	407,000	413,556
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Total des dépenses de transport scolaire	\$ 425,528	\$ 407,000	\$ 413,556

# Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador

## Services auxiliaires et dépenses diverses Exercice terminé le 30 juin 2011

Annexe 6

### Services auxiliaires

Le Conseil appartient et gère les services auxiliaires suivants:

	<u>2011</u>	<b><u>Budget</u></b>	<u>2010</u>
Services auxiliaires			
Opération de résidences d'enseignants	\$ -	\$ -	\$ 1,100
Cafétérias	-	-	-
Autre - Centres communautaires	151,712	160,000	160,098
Autre - Centres environnementaux	-	-	-
Total des services auxiliaires	<u>\$ 151,712</u>	<u>\$ 160,000</u>	<u>\$ 161,198</u>

Annexe 7

### Dépenses diverses

Le Conseil a encouru les dépenses diverses suivantes:

	<u>2011</u>	<b><u>Budget</u></b>	<u>2010</u>
Projet GPS	\$ 13,774	\$ -	\$ 25,000
Projet Vert	8,500	-	8,500
Projet JMADL - Journée du livre	1,800	-	-
Journée orientation carrière	6,720	-	-
Total des dépenses diverses	<u>\$ 30,794</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 33,500</u>

**Conseil scolaire francophone provincial  
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Détails des immobilisations  
Au 30 juin 2011**

	Coût 2010	Acquisitions 2011	Coût 2011	Amortissement accumulé 2011	Valeur nette 2011	Valeur nette 2010
<b>Terrains</b>						
Terrains	\$ 125,000	\$ -	\$ 125,000	\$ -	\$ 125,000	\$ 125,000
<b>Édifices</b>						
Écoles	13,334,257	111,078	13,445,335	4,649,523	8,795,812	9,004,839
Administration	-	-	-	-	-	-
Résidentiel	-	-	-	-	-	-
Recréatif	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
	<u>13,334,257</u>	<u>111,078</u>	<u>13,445,335</u>	<u>4,649,523</u>	<u>8,795,812</u>	<u>9,004,839</u>
<b>Mobilier et équipement</b>						
Écoles	963,210	35,525	998,735	689,573	309,162	347,139
Administration	334,341	7,313	341,654	303,127	38,527	50,754
Résidentiel	-	-	-	-	-	-
Recréatif	-	-	-	-	-	-
Autre - CGV	42,671	9,113	51,784	24,787	26,997	23,062
	<u>1,340,222</u>	<u>51,951</u>	<u>1,392,173</u>	<u>1,017,487</u>	<u>374,686</u>	<u>420,955</u>
<b>Total des immobilisations</b>	<u>\$ 14,799,479</u>	<u>\$ 163,029</u>	<u>\$ 14,962,508</u>	<u>\$ 5,667,010</u>	<u>\$ 9,295,498</u>	<u>\$ 9,550,794</u>

**Conseil scolaire francophone provincial  
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Détails de la dette à long terme  
Exercice terminé le 30 juin 2011**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Prêts autre que le transport des élèves	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>
<b>Prêts bancaires</b>		
___ Payable \$ ___ par mois, échéance ___	-	-
___ Payable \$ ___ par mois, échéance ___	-	-
___ Payable \$ ___ par mois, échéance ___	-	-
___ Payable \$ ___ par mois, échéance ___	-	-
___ Payable \$ ___ par mois, échéance ___	-	-
___ Payable \$ ___ par mois, échéance ___	<u>-</u>	<u>-</u>
Total	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Hypothèques</b>		
___ Payable \$ ___ par année, échéance ___	-	-
___ Payable \$ ___ par année, échéance ___	-	-
___ Payable \$ ___ par année, échéance ___	-	-
___ Payable \$ ___ par année, échéance ___	-	-
___ Payable \$ ___ par année, échéance ___	-	-
___ Payable \$ ___ par année, échéance ___	<u>-</u>	<u>-</u>
Total	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Obligations non garanties</b>		
___ Payable \$ ___ par année, échéance ___	-	-
___ Payable \$ ___ par année, échéance ___	<u>-</u>	<u>-</u>
Total	<u>-</u>	<u>-</u>
Sous-total	<u>-</u>	<u>-</u>
Moins exigible à court terme	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>-</u>	<u>-</u>

**Conseil scolaire francophone provincial  
de Terre-Neuve-et-Labrador**

Détails de la dette à long terme  
Exercice terminé le 30 juin 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Prêts - Transport des élèves		
<b>Prêts bancaires pour véhicules</b>		
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
<b>Total</b>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Prêts bancaires pour terrains, édifices et équipement</b>		
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
____ Payable \$ _____ par mois, échéance _____	-	-
<b>Total</b>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Sous-total</b>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Moins exigibles à court terme</b>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Total Prêts - Transport d'élèves</b>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>

**Conseil scolaire francophone provincial  
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Sommaire de la dette à long terme  
Exercice terminé le 30 juin 2011**

Description	<u>Solde d'ouverture de l'exercice</u>	<u>Prêts obtenu durant l'exercice</u>	<u>Paiement du principal durant l'exercice</u>	<u>Solde Fin de l'exercice</u>
A) Construction d'écoles	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
B) Équipement	-	-	-	-
C) Véhicules de service	-	-	-	-
D) Autres	-	-	-	-
E) Transport d'élèves	-	-	-	-
<b>Total des prêts</b>	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>

**Conseil scolaire francophone provincial  
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Tableau des versements sur la dette à long terme exigibles à court terme  
Exercice terminé le 30 juin 2011**

Description	<u>Année 1</u>	<u>Année 2</u>	<u>Année 3</u>	<u>Année 4</u>	<u>Année 5</u>
A) Écoles Construction	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
B) Équipement	-	-	-	-	-
C) Véhicules de Service	-	-	-	-	-
D) Autres	-	-	-	-	-
E) Transport des Élèves	-	-	-	-	-
Total	<u>\$ -</u>				

**Conseil scolaire francophone provincial  
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Tableau des dépenses d'intérêts  
Exercice terminé le 30 juin 2011**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<u>Description</u>		
<b>Immobilisation</b>		
Construction d'écoles	\$ -	\$ -
Ministère de l'Éducation	-	-
Équipement	-	-
Véhicules de service	-	-
Autres		
Gestion d'énergie	-	-
	<hr/>	<hr/>
<b>Total Immobilisations</b>	<hr/>	<hr/>
Courant - Prêts de fonctionnement	-	-
- Intérêts des fournisseurs	-	-
- Charges	-	-
	<hr/>	<hr/>
<b>Total Courant</b>	<hr/>	<hr/>
Total des dépenses d'intérêts	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>

**Conseil scolaire francophone provincial  
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Services aux élèves - financement fédéral  
Exercice terminé le 30 juin 2011**

	<u>2011</u>	<u>Budget</u>	<u>2010</u>
Francisation	\$ 269,167	\$ 270,000	\$ 229,797
Soutien pédagogique - élèves	105,774	97,125	177,012
Services et activités culturelles	87,746	108,990	151,532
Recrutement et retention des enseignants	44,900	40,000	75,938
Promotion / Recrutement d'élèves	81,769	77,500	87,578
Formation - directions et enseignants	59,950	51,885	67,512
Services informatique	45,600	45,600	45,600
Administration des projets fédéraux	39,424	42,500	38,400
Coordination des programmes scolaires	15,446	16,200	34,409
Services professionnels en français	32,150	30,000	31,340
Éducation à distance	-	-	180
Centre de ressources	10,147	7,500	10,411
Planification stratégique	9,966	12,000	-
<b>Total des services aux élèves - financement fédéral</b>	<b>\$ 802,039</b>	<b>\$ 799,300</b>	<b>\$ 949,709</b>

**Conseil scolaire francophone provincial  
de Terre-Neuve-et-Labrador**

**Programmes communautaires - financement fédéral  
Exercice terminé le 30 juin 2011**

	<u>2011</u>	<u>Budget</u>	<u>2010</u>
Centres de ressources familiales	\$ 83,790	\$ 85,000	\$ 85,500
Programmes d'après-école	50,790	50,000	53,900
Alphabétisation familiale - Péninsule Port-au-Port	30,180	30,000	30,500
École du samedi	6,240	6,000	6,000
Projet d'été	-	7,627	-
Total des programmes communautaires - financement fédéral	<u>\$ 171,000</u>	<u>\$ 178,627</u>	<u>\$ 175,900</u>

# Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador

## Informations supplémentaires Au 30 juin 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>1. <u>Encaisse</u></b>		
<u>Courant</u>		
Argent en caisse et en banque	\$ -	\$ -
Argent en caisse	-	-
Banque - Compte courant	(29,044)	84,020
- Compte d'épargne	-	-
- Paie des enseignants	-	-
- Paie autre qu'enseignants	-	-
- Coupon (Dette non-garantie)	-	-
- Autre (Petite caisse)	-	-
	(29,044)	84,020
<u>Immobilisation</u>		
Argent en caisse et en banque	-	-
Argent en caisse	-	-
Banque - Compte courant	-	-
- Compte d'épargne	-	-
- Autre	-	-
	-	-
	-	-
Total encaisse en caisse et en banque	\$ (29,044)	\$ 84,020
 <b>2. <u>Investissements à court terme</u></b>		
<u>Courant</u>		
Dépôts à terme	\$ 307,500	\$ 206,000
Obligations d'épargne du Canada	-	-
Autre		
- Bons du trésor du Canada	-	-
- Fonds communs de placement	-	-
- Solde du compte du courtier	-	-
- Certificat de placement garanti	-	-
<u>Immobilisations</u>		
Dépôts à terme	-	-
Obligations d'épargne du Canada	-	-
Autres	-	-
	-	-
Total des investissements à court terme	\$ 307,500	\$ 206,000

**Conseil scolaire francophone provincial  
de Terre-Neuve-et-Labrador**

Information supplémentaire  
Au 30 juin 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>3. <u>Dépenses payées d'avance</u></b>		
<u>Courant</u>		
Assurance		
Frais de services municipaux	\$ -	\$ -
Fournitures	-	-
Autres		
- Commission des indemnités de travail	12,005	13,753
- Salaires	-	-
- Formation des enseignants - avances	1,192	-
- Déplacements - billets d'avion	-	-
- Contrat Transport scolaire	-	2,010
- Réunions du Conseil - avances	-	2,368
- Frais de loyer - avances	-	-
- Déplacements - avances	-	2,507
- Divers	923	553
<u>Immobilisations</u>		
Autres	-	-
	\$ 14,120	\$ 21,191
<b>Total des dépenses payées d'avance</b>	<b>\$ 14,120</b>	<b>\$ 21,191</b>